



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1803 ÉDITION SPÉCIALE 14-15 AOÛT 2013

## AFRIQUE DE L'OUEST

## IBK : la lourde charge de reconstruire le Mali

Restaurer l'autorité de l'État et l'intégrité du territoire national, réconcilier les Maliens afin qu'ils vivent ensemble en tenant compte de spécificités de chaque région, relancer l'économie dans un pays en période post-conflit : voilà schématiquement fixés les défis que devra relever le nouveau président du Mali, Ibrahim Boubacar Kéita dit IBK, vainqueur de l'élection présidentielle du 11 août.

Dans ce dénouement inespéré, vu la grave crise qui a secoué ce pays, les observateurs ont salué l'attitude du candidat malheureux, Soumaïla Cissé, qui n'a pas attendu la publication des résultats du vote par la commission électorale pour reconnaître sa défaite et féliciter de vive voix son adversaire. IBK pourrait en partie compter sur le soutien de la communauté internationale.

Page 16

## ÉDUCATION

## 13.002 admis au baccalauréat de l'enseignement général sur l'ensemble du territoire national

Les résultats ont été annoncés le 13 août, au lycée Pierre Savorgnan de Brazzaville à l'issue de la délibération faite par le président des jurys, Benjamin Evayoulou.

Au total 13.002 candidats sur 46.096 postulants au baccalauréat de la session de juillet dernier ont été déclarés admis. Avec un taux de réussite de 28,20%, contre 17,85% l'année dernière. Le nombre des échoués s'élève à environ 33.094, soit un pourcentage de 71,79%.

D'après les statistiques de la direction des examens et concours, le meilleur établissement de cette année est celui d'Angola avec vingt admis sur vingt présentés. Par contre, les résultats de Brazzaville ne sont pas satisfaisants.

## ÉDITORIAL

## Cinquante-trois ans (2)

Page 2

## Fête nationale

## Djambala, capitale du Congo l'instant du 15 août



Le boulevard de Djambala, lieu du grand défilé militaire et civil

Le chef-lieu du département des Plateaux est vêtu de ses meilleurs atours à l'occasion des 53 ans de l'Indépendance. Djambala a annoncé les couleurs à travers l'accueil enthousiaste réservé au président de la République le 13 août, à l'aéroport de la localité. Ici, rites et rythmes du terroir ont rivalisé avec les us du protocole officiel.

La ville qui se métamorphose à la faveur de la municipalisation accélérée, mobilise depuis plusieurs jours un nombre important de visiteurs et marquera le coup, ce 15 août, lors du grand défilé militaire et civil en présence du chef de l'État, d'invités de marque, des corps constitués nationaux et étrangers.

Dans notre dossier, la fiche technique de la ville et du département des Plateaux, les réactions des autorités préfectorales.

## MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

## La Sangha et la Bouenza le tandem pour 2015-2016



Le chef de l'État posant avec les parlementaires à l'issue de son message

Les deux départements expérimentent leur tour, de façon concomitante, le programme de municipalisation accélérée, en 2015-2016, après la Lékoumou l'année prochaine. À l'annonce de la nouvelle, le 12 août, par le président de la République, Denis

Sassou N'Gusso, lors de son message sur l'état de la Nation, des cris mêlant joie et surprise ont fusé dans la salle de conférences du Palais des Congrès.

Satisfaction effective parmi les ressortissants du département de la Sangha, qui abritera les festi-

tés de l'indépendance en 2015, et aussi ceux de la Bouenza qui prendra le relais en 2016 ; surprise générale chez tout le monde, en revanche, car depuis son lancement en 2004, la municipalisation accélérée est demeurée tour- nante et chaque fois, un seul dé-

partement était choisi. Au-delà, le message du président de la République était un état des lieux portés par de nouveaux engagements et aussi quelques rappels en direction du monde des travailleurs et des acteurs politiques.

Pages 2, 3, 4 et 5



## ÉDITORIAL

## Cinquante-trois ans (2)

Si il est vrai que nous avons su conjurer le mauvais sort et qu'il nous faut poursuivre résolument sur la voie où nous cheminons depuis quinze ans n'oublions pas que le sort du Congo, de notre Congo, est désormais lié à celui des peuples frères qui nous entourent. Ce qui veut dire, de façon très concrète, que le deuxième volet de nos résolutions pour les mois et les années à venir doit concerner au premier chef l'intégration régionale.

À ce qui n'était jusqu'à présent qu'une idée, un concept abstrait, une sorte de chimère poétique, nous allons en effet devoir donner rapidement un sens précis. En ayant conscience que les barrières élevées par l'Histoire entre les Nations du Bassin du Congo seront difficiles à franchir, mais avec la conviction que la prospérité de notre pays dépendra pour une large part, dans le proche avenir, de sa capacité à convaincre ses partenaires de la nécessité de structurer l'espace économique régional, de fonder une véritable communauté financière et monétaire, de restaurer les liens culturels et artistiques effacés par le temps, de bâtir une architecture de sécurité suffisamment forte pour prévenir et gérer les crises lorsque celles-ci menacent ou éclatent. Bref, et même si cela paraît encore utopique, de réaliser ce que toutes les grandes puissances dans le monde ont su faire avant nous.

Engagé dans les derniers mois avec une détermination digne d'éloge par les plus hautes autorités de la République à la faveur des médiations qui leur ont été confiées, ce processus historique devra progresser rapidement si nous voulons que le Bassin du Congo s'affirme sur la scène internationale et mette fin aux conflits qui le rongent. Même s'il paraît relever aujourd'hui de l'utopie politique c'est bien lui qui déterminera notre destin, lui qui garantira demain la paix dans l'espace immense que nos peuples occupent au cœur de l'Afrique. Et c'est pourquoi le projet doit impérativement s'inscrire en tête de nos priorités nationales.

Bonne fête nationale à toutes celles et à tous ceux qui nous lisent chaque jour. Que l'an cinquante-trois de notre indépendance leur soit propice !

Les Dépêches de Brazzaville

## Message du président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, sur l'état de la Nation

Palais des congrès de Brazzaville, le lundi 12 août 2013

**Monsieur le Président du Congrès, Monsieur le Président du Sénat, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques, Mes chers compatriotes.**

Dès la première aurore de la paix retrouvée, nous avons pris la décision de forger ensemble et durablement notre destin commun. Sûrs de nos innombrables atouts, portés par une formidable espérance nouvelle, nous avons résolu de nous unir au plus vite pour mieux agir.

**Agir pour réconcilier le peuple. Agir pour reconstruire l'État et la Nation. Agir pour bâtir l'avenir d'un Congo nouveau auquel nous avons promis d'assurer le progrès, l'équilibre et la justice.**

C'est l'engagement collectif que nous avons pris. C'est la volonté commune que nous avons décidé de traduire en actes. C'est le pacte républicain que nous avons accepté de conclure avec le peuple et dont le devoir m'incombe, chaque année, d'en faire le bilan.

Je suis heureux d'être, ce jour, devant vous, pour éclairer votre opinion et celle de notre peuple sur l'état de notre Nation dans les domaines essentiels de sa vie : l'économie, le social, la politique, les relations internationales.

Je peux affirmer sans triomphalisme, en toute responsabilité, que la nation congolaise jouit d'une bonne santé. Elle poursuit avec assurance et confiance son chemin de progression.

Sur le plan économique, dans un contexte mondial dominé par la faible croissance ou par la récession, notre pays tire bien son épingle du jeu. **En 2012, la Banque Mondiale a classé l'économie congolaise parmi les dix (10) économies d'Afrique ayant affiché les meilleures performances, et notre pays parmi les dix du continent appelés à l'émergence.**

Nous devons ce classement élogieux au taux de croissance de notre économie qui est resté en moyenne autour de 5% durant les dix dernières années. La conséquence de ce bon résultat est que la richesse nationale a plus que triplé pendant la décennie écoulée.

Notre produit intérieur brut est ainsi passé de deux mille (2000) milliards de francs cfa, à prix courants, en 2002, à plus de sept mille cinq cent (7500) milliards de francs cfa en 2012.

De la même façon, le PIB par habitant a bondi de 886 dollars américains en 2002 à plus de 3500 dollars en 2012. La marche en avant de la croissance devrait se poursuivre dans les dix années à venir avec des accélérations en 2015, 2016 et en 2017.

Cette bonne croissance économique se conjugue avec la stabilité macroéconomique, caractérisée par la maîtrise de l'évolution des prix, la saine gestion des finances publiques et la balance commerciale favorable.

Le taux d'inflation national, même s'il n'obéit pas toujours à la règle communautaire sous-régionale de 3%, se situe en moyenne annuelle en dessous de 5%. Il était à 4,8% l'année dernière.

La gestion des finances publiques, depuis 2006, se solde, année après année, par un excédent budgétaire. Il a été de plus de cinq cent (500) milliards de francs cfa en 2012.

Le commerce extérieur était quasiment à l'équilibre en 2012, après plus de dix ans d'excédent commercial évalué en moyenne annuelle à plus de cinq cent (500) milliards de francs cfa.

Dans l'analyse de ces performances économiques, il

*«En 2012, la Banque Mondiale a classé l'économie congolaise parmi les dix (10) économies d'Afrique ayant affiché les meilleures performances, et notre pays parmi les dix du continent appelés à l'émergence.»*

importe de retenir que depuis 2002, la croissance économique nationale n'est plus portée par le pétrole seul.

Les activités économiques hors pétrole n'ont cessé de gagner de l'importance dans la dynamisation de la croissance. Cela est vrai. Cela est vérifiable.

S'agissant du pétrole, il reste de loin la première source de la richesse nationale même si sa production enregistre une baisse notable. De plus de 114 millions de barils en 2010, elle est passée à 92 millions de barils aujourd'hui.

Sur la gestion des revenus du pétrole, le Congo a montré à la face du monde que cette dernière est totalement transparente. C'est ainsi qu'après avoir passé au peigne fin les comptes pour les exercices 2010 et 2011, les experts internationaux ont déclaré en février de cette année que notre gestion des flux financiers du pétrole a été conforme aux normes édictées par l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE). Le Congo est de ce fait désormais pays membre conforme de l'ITIE.

**Il n'y a pas, vous vous en doutez, Mesdames et Messieurs, de meilleure preuve pour établir le sérieux et la rigueur avec lesquels la Nation gère les revenus issus de ses ressources naturelles.**

S'agissant des activités hors pétrole, on peut noter qu'avec plus de 10% de croissance en 2012, la

(...)

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou  
Service Société : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali  
Politique : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa  
Société : Lucien Dianzenza  
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mparma

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourea, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiabi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Adhis  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagalericongocom](http://www.lagalericongocom)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)  
38 rue Vaneau 75007 Paris  
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## Message du président de la République, Denis Sassou-N'Gusso, sur ...

branche des bâtiments et travaux publics demeure la plus dynamique de notre économie.

L'effort du Gouvernement dans la réalisation des infrastructures de base se poursuit dans plusieurs domaines.

•**Premièrement.** Après la réalisation du barrage hydroélectrique d'Imboulou et de la Centrale à Gaz de Côte Matève, à Pointe-Noire, l'amélioration et le renforcement de nos capacités de production d'énergie électrique justifient la mise en œuvre de plusieurs nouveaux projets, parmi lesquels :

- la construction de la Centrale Hydroélectrique de Liouesso avec lignes associées, dans le département de la Sangha.
- l'installation d'une Centrale Photovoltaïque à Impfondo ;
- la construction des lignes de transport de la moyenne tension électrique entre Owando et Makoua, Oyo et Mossaka ainsi que Boundji et Ewo ;
- la réhabilitation et la modernisation de la Centrale Hydroélectrique du Djoué ;
- l'actualisation des études de faisabilité en vue de faire passer la puissance installée de la Centrale Électrique du Congo, à Pointe-Noire, de 300 à 900 mégawatts ;
- l'électrification rurale en partenariat avec l'Inde et la Banque Africaine de Développement ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux électriques de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Il est à noter que la persistance des difficultés dans la fourniture de l'électricité dans les deux principales villes du pays est due, dans une large mesure, au mauvais état de leurs réseaux de distribution. Le Gouvernement s'emploie donc à les restaurer.

•**Deuxièmement.** Dans le domaine de l'eau potable, je vous annonce, avec la pleine assurance de la vérité, l'achèvement des travaux de construction de la deuxième usine d'eau de Djiri, d'une capacité de plus de cinq mille (5000) mètres cubes par heure. La réhabilitation de la première usine de Djiri a, quant à elle, débuté en juin dernier. À terme, le relèvement de la production totale des deux usines à plus de onze mille (11000) mètres cubes d'eau par heure permettra de couvrir les besoins en eau potable de la ville capitale jusqu'à l'horizon 2030.

Avec l'appui de nos partenaires au développement, plusieurs autres projets hydrauliques sont en cours de réalisation, notamment :

- la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable à Brazzaville et à Pointe-Noire ;

-et surtout, l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural, porté par le programme « Eau pour Tous » que nous venons, il y a une semaine, de lancer dans la Bouenza.

**Dans trois ans, le programme « Eau pour Tous » va couvrir plus de deux mille (2.000) villages sur toute l'étendue du pays.**

•**Troisièmement.** Concernant les infrastructures de communication physique. Au moment même où je m'adresse à vous, **Mesdames et Messieurs**, plus de deux mille kilomètres de routes à bitumer sont en chantier à travers le pays. Il en est ainsi de :

- la route Dolisie-Brazzaville, longue de 380 kilomètres ;
- la route Loudima – Sibiti, 80 kilomètres ;
- la route Mouyondzi – Moukoulou, 30 kilomètres ;
- la route Sibiti – Mapati – Ibé, 57 kilomètres ; premier tronçon de l'axe Sibiti – Zanaga ;
- la route Mambili-Ouessou, 197 kilomètres ;



Le président de la République devant le Parlement réuni en congrès

- la route Ketta-Djoum, à la frontière du Cameroun, 312 kilomètres ;
- la route Okoyo – Frontière du Gabon, 90 kilomètres ;
- les routes Oyo – Tchicapika - Tongo et Edou - Bokouélé, 101 kilomètres ;
- la route Makoua – Etoumbi, 105 kilomètres ;
- la route Boundji – Ewo, 80 kilomètres ;

La structuration du pays en routes en terre avec revêtement en latérite et autres matériaux viables se fait progressivement. Cinq mille (5.000) kilomètres représentant le quart de l'ensemble du réseau classé sont déjà ouvertes à la circulation. Ces routes, praticables toute l'année, constituent des

qualitativement les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition notamment :

- une plateforme aéroportuaire et des installations sportives ;
- des structures sanitaires, scolaires et des édifices publics modernes ;
- de l'énergie électrique, de l'eau potable, et j'en passe.

Pour clore ce chapitre relatif à la dynamique de viabilisation de notre espace territorial, je fais mention du cadre légal et réglementaire, en cours d'élaboration, devant régir ce processus. Il s'agit :

**Un :** du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, qui sera soumis au Parlement dans

Ayant la même vocation que l'agriculture, la branche pêche et aquaculture a été l'objet d'une attention particulière du Gouvernement qui a entrepris :

- d'acquérir des bateaux de pêche et des cages flottantes pour la promotion de l'aquaculture ;
- de réhabiliter les stations piscicoles domaniales de la Djoumouna, Tsiémé, Madingou et Gamboma ;
- de créer un centre intégré de pêche et d'aquaculture à Manguégué dans le district de l'île Mbamou ;
- de créer des technopôles de pêche à Yoro, à Oyo et à Madingou.

Par ailleurs, afin de garantir l'exploitation rationnelle de la ressource halieutique nationale dans nos eaux maritimes, le Gouvernement procède :

- à la consolidation du système Argos de surveillance satellitaire de navires de pêche ; et
- au renforcement des capacités de surveillance maritime par du matériel de navigation approprié.

Le Gouvernement est, il me plaît de le rappeler, fortement attaché au développement durable et à la protection de l'environnement. J'estime qu'il est indispensable de promouvoir et de soutenir l'économie verte. Générateur d'emplois et de revenus substantiels, le secteur de l'économie verte occupe une place de choix dans notre stratégie de développement. Ce secteur va, en plus, bénéficier de l'appui du Fonds vert en création aux niveaux sous-régional et continental.

**Mesdames et Messieurs, Une autre branche d'activités hors pétrole en forte croissance en 2012 est l'industrie.**

En effet, les industries agroalimentaires et manufacturières (eau minérale, brasserie, sucre, farine, aliments de bétail, tabac, bois, raffinage, transformation des métaux et matériaux de construction) ont progressé de plus de 8% l'année dernière. De façon générale, l'industrialisation de notre pays gagne en visibilité, à travers notamment :

- l'entrée en production de la fonderie de Djiri ;

- l'achèvement des travaux de construction et d'équipement des premières usines de la zone industrielle et commerciale de Maloukou. De la sorte, la production au Congo des tôles galvanisées, des tubes, des tuyaux en PVC, des différents objets en plastique et des dalles préfabriquées sera bientôt une réalité.

D'autres projets industriels vont être engagés ou le sont déjà tels :

- la production, à Brazzaville, des engrais et de l'énergie électrique à base des déchets ménagers ;
- le montage d'un complexe textile à Brazzaville ;

*« Dans trois ans, le programme « Eau pour Tous » va couvrir plus de deux mille (2.000) villages sur toute l'étendue du pays. »*

couloirs de prédilection pour dynamiser l'économie rurale.

•**Au niveau des infrastructures portuaires et aéroportuaires, il y a :**

- la poursuite des travaux d'aménagement et d'extension du port maritime de Pointe-Noire ;
- la réhabilitation et la modernisation des installations portuaires de Brazzaville, Ouessou, Makoua et Etoumbi ;
- la construction, en cours, du deuxième terminal de l'aérogare de Pointe-Noire ; et
- la poursuite des travaux de réhabilitation des chaussées aéronautiques de l'aéroport de Ouessou.

•**Quatrièmement.** Dans le domaine des télécommunications, qu'il s'agisse des infrastructures prévues pour la connectivité sous-régionale et internationale de notre pays ou de celles du projet de couverture nationale en télécommunications, les travaux de mise en place des infrastructures ont progressé de façon significative.

Je puis d'ores et déjà vous assurer que la réduction de la fracture numérique est désormais possible, grâce notamment à la disponibilité dans notre pays de la fibre optique.

**Mesdames et Messieurs,**

L'une des composantes essentielles de notre politique de reconquête physique de l'espace territorial est le programme de « **Municipalisation accélérée** ». Il se déploie cette année dans le département des Plateaux. À l'instar des précédentes expériences, la « **Municipalisation accélérée** » des Plateaux va, sans conteste, changer la physionomie de cette partie du territoire national. Elle va, en même temps, transformer

les jours à venir.

**Deux :** des schémas départementaux d'aménagement ;

**Trois :** des programmes de revitalisation des grands villages où seront planifiées des grilles complètes d'équipement.

L'entreprise d'aménagement du pays exige de la part de l'État une gouvernance foncière et domaniale maîtrisée.

C'est dans ce souci que s'exécute dans toute sa rigueur, la réforme foncière mise au point depuis 2004. Les résultats de cette conquête commencent à voir le jour. Les réserves foncières de l'État destinées aux projets d'utilité publique représentent une superficie de près de deux millions d'hectares.

**Mesdames et Messieurs,**

Outre les bâtiments et travaux publics, l'agriculture et l'élevage ont affiché en 2012 un taux de croissance de plus de 8%.

La branche agriculture, dont la vocation première est de relever le défi de la sécurité alimentaire, a été portée en 2012 par les actions suivantes :

- l'ouverture de nouveaux centres d'exploitation des machines agricoles dans la Cuvette, la Bouenza et le Niari ;
- le lancement de l'expérience des fermes communautaires dans la Bouenza et les Plateaux ;
- la relance de la culture du cacao et du café en milieu paysan ;
- la réalisation de la deuxième campagne agricole de maïs de la société CONGO-AGRICULTURE, pour une production d'environ 10 mille tonnes ;
- le lancement officiel de la culture du palmier à huile sur une superficie de 180 mille hectares par la société Malaisienne ATAMA Plantation.



## Message du président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, sur ...

-la construction des cimenteries de Dolisie, de Madingou et de Mindouli ;  
-l'implantation d'une usine de fabrication des panneaux solaires à Oyo ;  
-le montage de l'usine de cristallisation de Mengo.

-la mise en place du complexe industriel céramique de Makoua.

À toutes ces industries hors pétrole, on peut ajouter l'industrie d'extraction du minerai de fer qui produira les premiers milliers de tonnes, en cette année 2013, grâce au lancement de l'exploitation du gisement de Mayoko.

La conséquence logique de la densification en cours de notre économie est la réduction sensible du chômage et le recul de la pauvreté. Selon les résultats des enquêtes de consommation auprès des ménages (ECOM) réalisées en 2005 et 2011, le taux de chômage au Congo a chuté de 19,4% à 6,9%.

La pauvreté, appréciée à l'aune de la détention monétaire, a reculé en passant de 50,7% de la population en 2005 à 46,5% en 2011.

### Mes Chers Compatriotes,

Cette revue de l'économie nationale nous permet de vous dire que l'émergence économique nationale est à notre portée. Ne relâchons pas l'effort. Continuons d'asseoir un cadre macroéconomique stable, d'assainir fondamentalement et durablement les finances publiques, d'observer la rigueur et l'orthodoxie dans l'exécution du budget de l'État. Continuons de diversifier l'économie et de construire les infrastructures de base. L'émergence du pays à l'horizon 2025 ne pourra qu'être certaine dans ces conditions.

Conscient de tous ces efforts de bonne gouvernance qu'il met et continuera de mettre en œuvre, le Gouvernement a soumis notre économie, en juin et juillet derniers, à l'appréciation des trois plus grandes agences de notation souveraine dans le monde.

Dans les prochains mois, le Congo aura sa note souveraine comme d'autres pays à travers le monde.

**C'est ici le lieu de rendre un hommage mérité au peuple travailleur sans le dévouement duquel il n'y aurait pas ces résultats encourageants. Je salue l'esprit de patriotisme et le sens élevé de responsabilité qui nous ont toujours guidés sur la difficile mais prometteuse voie des réformes structurelles de notre économie.**

### Monsieur le Président,

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mes Chers Compatriotes,**

Après avoir parlé d'économie, je vais maintenant aborder la lancinante question du social. Les deux volets étant, on ne le dira jamais assez, intimement liés.

Dans ce domaine névralgique du social où beaucoup de choses sont à réaliser, encore et toujours, je voudrais avant tout inviter chacun de nous à revisiter le chemin parcouru, à prendre conscience de l'ampleur et de l'importance des acquis conquis.

Voici donc rappelés les efforts consentis, ces dernières années, par le Gouvernement en rapport au social.

### •Premièrement, en direction des agents de l'État :

-le règlement intégral des vingt-trois (23) mois d'arriérés de salaires accumulés dans les années 1990 ;

-le déblocage des effets financiers résultant des promotions et des révisions des situations administratives, suspendus en 1994 ;  
-la revalorisation de 27,5% du salaire de base, abrogeant l'abattement du même

taux décidé en 1995 ;

-le relèvement à soixante (60) ans de l'âge légal d'admission à la retraite ;

-la simplification des procédures d'admission à la retraite ;

-la revalorisation, plus d'une fois, du salaire minimum de la fonction publique dont le net à payer le plus faible dépasse aujourd'hui quatre vingt dix mille (90.000) francs contre trente mille (30.000) francs en l'an 2000 ;

-l'octroi d'une prime de transport mensuelle de dix mille (10.000) francs à l'ensemble des agents de l'État ainsi que l'augmentation de 100% des allocations familiales des enfants à charge.

### •Deuxièmement, en faveur des travailleurs admis à la retraite :

-la régularisation de la paie des pensions ;



Le bureau du Sénat

-la prise en charge, dès 2011, de plus de dix mille (10.000) dossiers de retraite en instance depuis 2007 au niveau des deux caisses de retraite ;

-l'apurement par l'État de la dette contractée auprès des deux caisses de retraite ;

-le paiement progressif d'arriérés de pension dus aux retraités de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

### •Troisièmement, à l'endroit des personnels du

*« La démocratie ne signifie pas s'opposer systématiquement à tout. La démocratie ne consiste pas en un refus permanent du dialogue et du compromis. »*

*« J'ajouterais qu'il n'y a pas de social durable sans une économie solide et que les plus grands ennemis du progrès et de la prospérité sont la facilité et la démagogie. »*

### secteur public de la santé :

-l'octroi des primes et indemnités spécifiques ;

-l'entrée en vigueur du statut particulier des personnels de santé avec des avantages financiers qu'il comporte.

### •Quatrièmement, au profit du monde de l'éducation :

-l'octroi des avantages particuliers, primes et indemnités supplémentaires, aux enseignants ;

-le traitement régulier des situations administratives des personnels de l'éducation contribuant à la revalorisation de leur rémunération.

D'autres engagements sociaux tenus par le Gouvernement sont :

-l'adoption par le Parlement de la loi-cadre sur la sécurité sociale visant l'extension de

la couverture sociale à l'ensemble de la population ;

-la réhabilitation et la modernisation en cours du CHU de Brazzaville, des hôpitaux généraux Adolphe Cisse de Pointe-Noire et 31 Juillet d'Owando ;

-la réhabilitation, la construction et l'équipement des dizaines de centres de soins intégrés à travers le pays ;

-la gratuité de la césarienne et des autres interventions majeures liées à la femme enceinte ;

-la gratuité du traitement antipaludique chez l'enfant de zéro à 15 ans et chez la femme enceinte ;

-la gratuité du dépistage du SIDA et des antirétroviraux ;

-la gratuité des manuels scolaires au niveau de l'enseignement de base du secteur public ;



-la suppression des frais scolaires au niveau de l'enseignement public ;

-le remboursement des épargnants de tous les établissements bancaires liquidés ;

-le paiement progressif des droits et arriérés dus aux anciens travailleurs des entreprises publiques liquidées ;

-le paiement régulier des bourses des étudiants augmentées de 50% depuis 2012 ;

-la gratuité de certains documents et pièces délivrés par les administrations publiques ;

*« La démocratie ne signifie pas s'opposer systématiquement à tout. La démocratie ne consiste pas en un refus permanent du dialogue et du compromis. »*

*« J'ajouterais qu'il n'y a pas de social durable*

*sans une économie solide et que les plus grands ennemis du progrès et de la prospérité sont la facilité et la démagogie. »*

-la suppression ou la réduction des taxes à l'importation sur les produits de première nécessité ;

-la simplification des procédures de dédouanement des marchandises importées ;

-la suppression des droits et taxes institués illégalement par les administrations publiques intervenant dans le dédouanement des biens importés.

### Mes Chers Compatriotes,

Toujours dans le cadre du rappel des engagements sociaux tenus par le gouvernement, j'aimerais évoquer la gestion des conséquences de la tragédie du 4 mars 2012.

Au nombre des engagements déjà concrétisés par le Gouvernement, liés à la catastrophe du 4 mars 2012, il y a :

-la mise à disposition des logements so-

ciaux de Kintélé aux sinistrés des sites d'hébergement provisoires ;

-la réhabilitation, l'extension et la modernisation de l'hôpital de Talangai ;

-l'exécution des travaux de réhabilitation des maisons d'habitation partiellement endommagées. Le coût de cette opération à ce jour est de plus de 30 milliards de francs cfa ;

-le paiement de l'allocation de soutien d'urgence de trois (3) millions de francs cfa à vingt mille trois cent trente trois (20.333) familles pour un coût total de soixante milliards neuf cent quatre vingt dix neuf millions (60.999.000.000) de francs cfa. L'opération se poursuit en faveur des dernières familles qui n'avaient pas été traitées dans la première phase ;

-l'inhumation de l'ensemble des décédés de la tragédie ;



-le versement d'une indemnité forfaitaire de 25 millions de francs cfa à chaque ayant droit des décédés ;

-le versement d'une rente viagère de 161.000 francs cfa par mois à chaque invalide dûment recensé ;

-l'évacuation sanitaire au Maroc, pour des soins appropriés, des grands blessés.

Enfin, pour permettre aux milliers d'élèves dont les établissements ont été détruits suite à ce drame, de poursuivre leur scolarité, le Gouvernement a mis en œuvre un programme spécifique d'urgence ayant permis :

-premièrement, d'assurer le transfert de ces élèves vers d'autres établissements scolaires de Brazzaville. Il a fallu, pour cela, prendre quelques mesures d'accompagnement, notamment l'allocation d'une prime mensuelle de transport à chaque élève ;

-deuxièmement, de réhabiliter et d'équiper cinquante bâtiments scolaires assortis de blocs administratifs, pour un coût global de 3 milliards 500 millions de francs cfa.

### Mesdames et Messieurs,

Je prends ici, au nom du Gouvernement, deux nouveaux engagements sur le traitement des conséquences du drame du 4 mars 2012, à savoir :

-le relogement des anciens propriétaires des maisons détruites, dans les habitations sociales en construction à MPila dans la zone du sinistre. Cette zone sera urbanisée, modernisée suivant un plan d'aménagement à mettre en œuvre après études techniques, et surtout à l'issue d'un dialogue citoyen avec les anciens occupants ;

-le dédommagement des opérateurs économiques ayant perdu leurs biens à usage commercial du fait de la catastrophe.

(...)



## Message du président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, sur ...(Fin)

### Chers Compatriotes,

Ce qui a été fait dans le domaine du social n'est ni parfait, ni suffisant. Le calendrier des promesses du Gouvernement en faveur des populations n'a toujours pas obéi aux délais et aux impatiences légitimes des uns et des autres.

Le plus important reste que les promesses se réalisent. Le plus rassurant c'est que le Gouvernement s'efforce toujours de garantir la distribution équitable des fruits de la croissance, chaque fois que la conjoncture économique et financière le permet.

C'est dans cette optique que j'ai instruit les ministres en charge du travail, des finances et de la fonction publique d'examiner les modalités de relèvement de la rémunération des agents de l'État de sorte qu'ils aient un pouvoir d'achat plus important qu'ils n'en ont aujourd'hui.

Cette augmentation généralisée des salaires des fonctionnaires devra se faire progressivement, dans les limites des contraintes budgétaires de l'État.

Voir les choses autrement c'est oublier les leçons combien édifiantes de nos expériences communes antérieures ; leçons qui peuvent être enrichies par ce sage conseil d'un illustre contemporain que je cite : il faut toujours « **s'abstenir de tout acte de facilité qui, sous le prétexte de soulager le présent, compromettrait gravement l'avenir** ».

J'ajouterais qu'il n'y a pas de social durable sans une économie solide et que les plus grands ennemis du progrès et de la prospérité sont la facilité et la démagogie. Somme toute, être capable d'accumuler des richesses c'est assurer le présent et garantir l'avenir.

### Monsieur le Président,

### Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mes Chers Compatriotes,

À travers la stabilité de l'État, la consistance des institutions, la séparation des pouvoirs, la totale jouissance des libertés : liberté individuelle, liberté d'opinion, liberté de presse, liberté syndicale, liberté de réunion et d'association (civile et politique) ; à travers l'organisation régulière des élections à temps échu, nous avons la démonstration que la démocratie est bien en marche dans notre pays.

Certes, il ya encore des faiblesses à réduire, des lacunes à combler, des pré-requis à réunir. Certes, l'œuvre que nous avons à réaliser dans l'exercice de la démocratie est immense. Mais, nous avons l'impérieux devoir de l'approfondir, de la consolider, de l'améliorer au fil de la marche. Car, pour un grand peuple, continuer de vivre c'est continuer d'avancer selon son rythme, selon son génie, selon ses intuitions.

Garant de la cohésion nationale, j'ai l'obligation d'apporter mon appui à toute démarche qui, plutôt que d'opposer les Congolais aux Congolais, les rapproche ; plutôt que de promouvoir les extrémismes, apporte la tempérance et la tolérance au sein de la Nation, renforçant ainsi notre désir légitime de vivre ensemble.

En la matière, le « Mbongui », le « Kandza », attributs fondateurs et fédérateurs de notre société doivent demeurer nos référentiels. Le dialogue, sacralisé dans ces hauts lieux de la sagesse congolaise, a toujours été la voie indiquée pour consolider la cohésion de la communauté. Chaque membre doit y adhérer au nom de l'intérêt général.

**La démocratie ne signifie pas s'opposer systématiquement à tout. La démocratie ne consiste pas en un refus permanent du dialogue et du compromis. La démocratie ce n'est pas de voir d'infâmes collusions, de coupables compromissions, de viles trahisons toutes les fois qu'un certain rapprochement**



Les membres du gouvernement

**semble s'opérer entre les points de vue contraires, au nom de l'intérêt général.**

**La démocratie c'est, entre autres, le dialogue apaisé, le respect de la volonté du peuple, le respect des institutions et des lois de la nation ainsi que des accords librement passés par ceux, majoritaires, qui acceptent de se parler.**

Au nom de la sagesse de chez nous et au nom de la démocratie, je lance, une fois de plus, un vibrant appel aux acteurs politiques, aux membres de la société civile et à l'ensemble du peuple afin que nous restions tous attachés, quoi qu'il arrive, au dialogue constructif, au compromis et à la compréhension, dans le traitement des questions qui nous engagent tous.

Au nom du respect par tous du consensus,

*« En 2015 et 2016, nous allons mener de front, au même moment, simultanément, les municipalisations accélérées des départements de la Sangha et de la Bouenza. La ville de Ouesso abritera les festivités du 55<sup>e</sup> anniversaire de la fête nationale, et Madingou celles du 56<sup>e</sup> anniversaire. Ainsi, nous aurons accompli le cycle. »*

je les invite à faire preuve d'un sens élevé de civisme à l'occasion des opérations du recensement administratif spécial, fruit de la concertation politique de Dolisie, tenue en mars 2013.

### Monsieur le Président,

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,** Depuis toujours, le Congo met son point d'honneur au traitement des défis qui préoccupent l'Afrique et le reste du monde. Notre attachement au multilatéralisme et à l'intégration régionale et sous-régionale reste constant.

Le Congo n'a de cesse d'apporter sa contribution à la dynamique du renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans chacun des pays de la sous-région d'Afrique Centrale.

C'est sur cette base que nous sommes impliqués à la fois dans la force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC) et dans la médiation en République Centrafricaine.

C'est également dans cette même optique que nous sommes partie prenante au processus de la conférence internationale sur la région des Grands lacs.

Nous saisissons la présente occasion pour renouveler notre profonde gratitude à l'endroit de tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui, en considération des

préoccupations contenues dans l'appel de Brazzaville sur la RCA, apportent une assistance multiforme en faveur de la transition en vigueur dans ce pays frère, meurtri.

La situation à l'Est de la République Démocratique du Congo nous interpelle à plus d'un titre. C'est pourquoi nous ne cesserons d'appuyer toutes les initiatives visant le règlement pacifique de cette crise.

Toujours au sujet de la République Démocratique du Congo, nous réitérons ici notre entière disponibilité à accompagner, comme cela nous a été fraternellement demandé, ce pays frère dans la souveraine recherche de la paix et de la stabilité à travers les concertations politiques inclusives qui vont s'ouvrir bientôt.

Sur le plan de nos relations bilatérales, notre pays a été honoré, au cours des sept premiers mois de cette année, par de nombreuses visites des chefs d'État des pays amis.

Deux d'entre elles méritent une mention particulière. D'abord, la visite d'État, du Président de la République Populaire de Chine, la première du genre, qui a été conclue par la signature de nombreux accords de coopération particulièrement avantageux pour notre pays.

Ensuite, la première visite officielle d'un Chef d'État de la Côte d'Ivoire.

Il convient de rappeler qu'au cours des douze derniers mois, nous avons également effectué d'importantes visites à l'étranger : en Russie, en Turquie, en France, au Burundi, pour ne citer que les visites officielles.

**Dans le même temps, nous avons été invités à participer, en mars 2013, au Sommet des BRICS ayant regroupé le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, en notre qualité de promoteur du projet du pont route-rail devant relier les villes de Kinshasa et de Brazzaville, une des infrastructures majeures prévues par le NEPAD.**

Dans le cadre de l'élargissement de notre carte diplomatique, de nouvelles missions diplomatiques du Congo viennent d'être ouvertes : celle de Tokyo, au Japon et celle d'Ankara, en Turquie.

L'ouverture d'une Ambassade du Congo à Abidjan a fait l'objet de mon annonce solennelle à l'occasion de la récente visite du Président OUATTARA.

La politique extérieure du Congo est celle de son temps.

Nous donnerons toujours le meilleur de nous-mêmes pour assurer à notre diplomatie une dynamique de performance. Nous encouragerons toujours toute initiative et toute action qui permettront aux Congolais de s'approprier leur diplomatie en tant

qu'Ambassadeurs du Congo où qu'ils se trouvent et dans ce qu'ils font d'utile pour eux-mêmes, pour leurs pays d'accueil et pour leur pays d'origine.

C'est pour cette raison que je présente mes compliments à tous nos compatriotes qui font la fierté du Congo au-delà de nos frontières.

Dans le même esprit, j'adresse mes vives félicitations à nos artistes pour la qualité de leurs prestations lors de la neuvième édition du Festival panafricain de Musique tenue le mois dernier, ici à Brazzaville.

Enfin, je renouvelle la reconnaissance de la Nation tout entière à l'endroit de l'équipe nationale de football, les Diables Rouges, des Léopards de Dolisie, de nos champions de tennis de table, pour leur contribution à la valorisation et à la promotion de l'image du Congo par la performance. Je les exhorte à maintenir cet élan.

### Monsieur le Président,

### Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

En 2015 et 2016, nous allons mener de front, au même moment, simultanément, les municipalisations accélérées des départements de la Sangha et de la Bouenza. La ville de Ouesso abritera les festivités du 55<sup>e</sup> anniversaire de la fête nationale, et Madingou celles du 56<sup>e</sup> anniversaire. Ainsi, nous aurons accompli le cycle.

### Mes Chers Compatriotes,

Chaque année qui passe marque une avancée significative, un progrès notable de nos ambitions et de nos ardeurs.

Chaque année qui passe, le peuple congolais marche d'un seul cœur et d'un même élan pour assurer au Congo l'ascension vers l'émergence.

Les résultats de nos efforts communs, pour satisfaisants qu'ils pourraient être, ne nous cachent pas que beaucoup reste à faire. Parce que le présent n'est pas notre but final, nous travaillons pour l'avenir.

Tout ceci étant dit, je me dois de rappeler que le Congo est un pays de liberté, de toutes les libertés. À chaque citoyen d'en faire le meilleur usage, dans les limites prévues par les lois et les règlements en vigueur.

Le Congo est aussi et surtout un pays de promesses, de grandes promesses. À vous, à nous tous, de les concrétiser, dans l'unité, la paix et le travail.

**Vive le Congo !**

**Vive la République !**

**Je vous remercie.**



**TerraTech**  
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

**399,000 TTC**

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Pas de crédit ?  
Garde le **SOURIRE** avec

**WARID**  
**SO-V-NGA**

**Appelle maintenant, paie plus tard**

Pour emprunter du crédit de communication :  
Compose \*1818\*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit  
Compose \*1818\*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit  
Compose \*1818\*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit  
Compose \*1818\*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge  
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

**WARID**  
Passer à l'action

**BUROTOP IRIS**  
Intégrateur de Solution

**SECURITE**

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
Avenue Moe Katt Matou  
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
Commune de Gombé  
Tél : +243 992 884 888  
République Démocratique du Congo

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

**Brazzaville - Douala**

à partir de **163 100 FCFA TTC** 3 vols par semaine  
Mardi, Jeudi et Samedi

**ECAir**  
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com; Relations clients : + 242 06 509 0 509 ( Congo )  
+ 33 01 78 77 78 77 ( France ) E-mail : relationclients@flyecair.com

**Assurances et Réassurances du Congo**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013**

**40 ans** d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

**Soyez rassurés, vous êtes bien assurés**

Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

**Entreprise régie par le code CIMA**

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 [www.arc-congo.cg](http://www.arc-congo.cg)



## MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION 2013

## Un constat, des engagements et...des pics !

**Une heure 5 minutes : tel a été le temps mis par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour délivrer, le 12 août, son message sur l'état de la Nation 2013, dans une salle de conférences du Palais des congrès coquettement décorée. Devant les parlementaires, principaux concernés par ce rituel inscrit dans la Constitution, devant les membres du gouvernement, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ainsi que le gratin de la grande administration civile et militaire du pays, le chef de l'État a parlé d'économie, du social, de la politique et des relations internationales. Mais aussi de la culture et du sport.**

D'abord un peu sévère par le ton adopté par le président de la République au tout début, le message sur l'État de la Nation a pris ensuite l'allure d'une causerie en salle, remarquable par l'échange qui s'est établi entre le chef de l'État et son auditoire. Et là, Denis Sassou N'Guesso levait la main, retirait ses lunettes pour répondre de vive voix à quelques susurrements provoqués par certaines annonces : la gratuité des pièces d'état civil ? Un bruit sourd, presque de réprobation s'est élevé dans la salle. « Si, il y a bien sûr gratuité de ces pièces, même si quelques fonctionnaires véreux, certains peut-être présents ici, les rendent introuvables », s'est interposé le président de la République. Des applaudissements ont alors fusé.

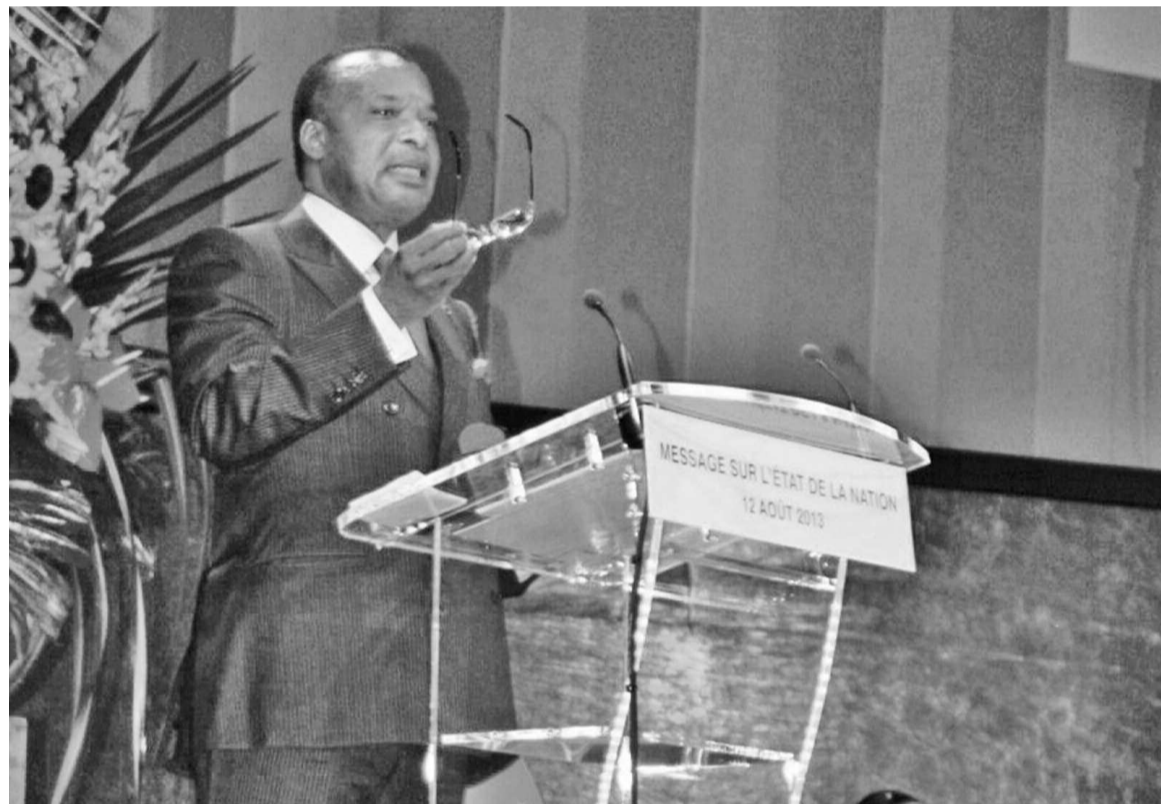
**Le constat**

Reparlons du fond, en revenant sur le constat fait par le chef de l'État dans son message. « Je peux affirmer sans triomphalisme, en toute responsabilité, que la Nation congolaise jouit d'une bonne santé. Elle poursuit avec assurance et confiance son chemin de progression », souligne-t-il à l'appui de chiffres et d'estimations qu'il a bien voulu rendre publics : « le Congo, avec une croissance soutenue de 5% en dix ans, est classé, en 2012, par la Banque mondiale, parmi les 10 économies africaines plus performantes en même temps au rang des 10 pays du continent appelés à l'émergence ».

Autres atouts qui confirment cette « bonne croissance économique », un excédent budgétaire accumulé depuis 2006, qui était de 500 milliards FCFA l'année dernière ; la diversification des sources de revenu à côté de la principale, le pétrole, dont la production a décliné de 114 millions de barils en 2010 à 92 millions aujourd'hui. Le Congo pa-

rie pour cela sur la mise en service d'une chaîne de petites ou grandes industries dynamiques dans l'agroalimentaire et la manufacture, a indiqué le chef de l'État.

Après le difficile test passé pour atteindre en 2010 le point d'achèvement de l'Initiative pays pauvres très endettés, le Congo a accompli cette année celui de l'Initiative de transparence des industries extractives dont il fait désormais partie. Là-dessus le président de la République n'a pas caché une revendication qui, sans doute, fera parler des détracteurs : « Sur la gestion des revenus du pétrole, le Congo a montré à la face du



« Si, il y a bien sûr gratuité des pièces d'état civil... »

monde que cette dernière est totalement transparente. C'est ainsi qu'après avoir passé au peigne fin les comptes pour les exercices 2010 et 2011, les experts internationaux ont déclaré en février de cette année, que notre gestion des flux financiers du pétrole a été conforme aux normes édictées par l'ITIE... Il n'y a pas de meilleure preuve pour établir le sérieux et la rigueur avec lesquels la Nation gère les revenus issus de ses ressources naturelles », a conclu sur ce point Denis Sassou N'Guesso pour aborder un autre tout à fait lié, celui des infrastructures de base. Les chiffres : « 2000 kilomètres de routes à bitumer en chantier à travers le pays, 5000 kilomètres de routes en terres ouvertes à la circulation, 5000 mètres cubes d'eau par heure que pompera bientôt la deuxième usine d'eau de Djiri dont les travaux sont achevés, 2000 villages concernés par le projet Eau Pour Tous lancé récemment à Madingou dans la Bouenza ». Et le casse-tête de

l'alimentation en eau et en électricité des villes de Brazzaville et Pointe-Noire ? Le président de la République en est conscient en évoquant les réseaux de distribution vétustes en cours de réhabilitation. Somme toute, un constat de satisfaction qui se conclut par une sorte de demande de brevet pour l'économie congolaise, disons sa notation pour qu'elle obtienne la fameuse note souveraine qui fait tant vaciller les « Grands » de ce monde lorsque leurs pays perdent le « triple A ». Les choses changent, pourrait-on dire ! Un constat de satisfaction partagé aux artistes, aux sportifs et à la diaspora congolaise.

**Des engagements**

Au long de son message, le président de la République a parfois fait preuve de beaucoup d'humilité : « Ce qui a été fait dans le domaine du social n'est ni parfait, ni suffisant. Le calendrier des promesses du gouvernement en faveur des populations n'a toujours pas obéi aux délais et aux impatiences légitimes des uns et des autres », a reconnu le chef de l'État lorsqu'il abordait « La lancinante question du social ».

Mais en rappelant tout de même sur cet axe que quelque chose a été fait : « 23 mois d'arriérés de salaires payés aux fonctionnaires, des effets financiers débouqués, salaire revalorisé de 27,5%, la retraite rallongée à 60 ans, le salaire minimum porté de 30 000 FCFA à 90 000 FCFA en dix ans, la prise en charge de plus de 10 000 dossiers de retraite et l'apurement des dettes de l'État envers la CNSS et la CRF, le payement régulier des bourses d'étudiants du reste revalorisées ».

Un rappel salué par des applaudissements qui se tassent un peu lorsque le chef de l'État parle de la prime de transport de 10 000 FCFA payée aux fonctionnaires. Est-elle peut-être modique ? Sur ce point les concernés devraient, peut-être, prendre leur mal en patience. Le président de la République ayant instruit « Les ministres en charge du Travail, des Finances et de la Fonction publique, d'examiner les modalités de relèvement de la rémunération des agents de l'État, de sorte qu'ils aient un pouvoir d'achat plus important qu'ils n'en ont aujourd'hui ». On voit avec quelle prudence cet engagement du chef de l'État,

qui en appelle d'autres, est prise : « Cette augmentation généralisée des salaires des fonctionnaires devra se faire progressivement, dans les limites des contraintes du budget de l'État », a argumenté Denis Sassou N'Guesso, invitant de s'abstenir de compromettre l'avenir par des choix dictés par la facilité et la démagogie. D'ici là, néanmoins, les agents de l'État qui ont le péché reconnu de souvent déserté leurs bureaux commenceront de regarder fixement en direction des départements ministériels cités pour savoir à quand le pot aux roses.

**Et le 4 mars ?**

D'autres engagements pris par le chef de l'État concernent le drame du 4 mars : poursuite du paiement de la prime spéciale de 3 millions FCFA, relogement des anciens propriétaires des maisons détruites, dédommagement des opérateurs économiques de la zone du sinistre. Ces deux questions sont fondamentales dans l'apaisement des cœurs des anciens habitants de

Mpila qui ont souvent estimé être considérés comme des laissés pour compte. Engagement pris aussi, la municipalisation accélérée des deux derniers départements qui ne l'ont pas encore vécue. En tandem pour 2015-2016 donc : la Sangha et la Bouenza. Dans la salle, les natifs des deux départements ont crié leur joie et levé le point comme bien d'autres l'avaient fait avant eux. En toute légitimité.

Cette annonce du chef de l'État a été précédée par un détour sur le plan diplomatique. Le président de la République a notamment salué d'avoir reçu à Brazzaville, en visite officielle, ses homologues Xi Jinping de Chine, et Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire. On pourrait noter en bonne place son engagement à contribuer à la résolution des crises qui frappent les deux États voisins du Congo, la République démocratique du Congo et la Centrafrique. Peut-être qu'après Djambala, Denis Sassou N'Guesso ne prendra pas tout de suite ses vacances. Les deux dossiers sont si brûlants qu'il s'en ira certainement prodiguer ses bons offices sur place à Kinshasa et à Bangui. « Le Congo n'a de cesse d'apporter sa contribution à la dynamique du renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans chacun des pays de la sous-région d'Afrique centrale », a déclaré le président de la République.

**Des pics...**

La salle a longtemps applaudi ce passage du message du chef de l'État : « La démocratie ne signifie pas s'opposer systématiquement à tout. La démocratie ne consiste pas en un refus permanent du dialogue et du compromis. La démocratie ce n'est pas de voir d'infâmes collusions, de viles trahisons toutes les fois qu'un certain rapprochement semble s'opérer entre les points de vue contraires, au nom de l'intérêt général ».

Non seulement le ton du président de la République était à la pédagogie, mais la salle a certainement vibré en considérant la pratique des acteurs congolais sur l'échiquier politique. Le « dialogue constructif », voilà ce à quoi Denis Sassou N'Guesso a invité les opérateurs de ce secteur. Des pics, le président de la République en a également lancé à ces « fonctionnaires véreux » qui, dans l'administration classent au casier des denrées rares, les pièces d'état civil dont pourtant le gouvernement a ordonné la gratuité depuis quelques années. C'est dire si les chefs ne savent pas tout...

**Gankama N'Siah**



# Réactions au message du chef de l'État

Après l'adresse du président de la République devant le Parlement réuni en congrès, le 12 août, au cours de laquelle il a annoncé que les départements de la Sangha et de la Bouenza allaient bénéficier simultanément du processus de municipalisation accélérée couplée à la fête de l'indépendance, les cadres et parlementaires de ces deux départements ont livré leurs sentiments aux *Dépêches de Brazzaville*.

**Benjamin Bounkoulou, député de Boko-Songho :** « Les derniers sont souvent les mieux servis »

« J'ai un sentiment de satisfaction et d'agréable surprise, parce que le chef de l'État a annoncé que les départements



Benjamin Bounkoulou

de la Bouenza et la Sangha allaient avoir leurs municipalisations au même moment, sauf que la Bouenza sera le couronnement de cette grandiose œuvre du fait que notre région va abriter la dernière fête nationale du mandat de Denis Sassou N'Guesso. C'est une chance pour nous puisqu'on dit que les derniers sont souvent mieux servis que les premiers. Nous, parlementaires de la région ainsi que les cadres et autres habitants de la Bouenza, exprimons notre reconnaissance au président de la République. »

**Émile Mabondzot, député de Nkayi :** « Il est trop tôt de parler des dispositions pratiques »



Émile Mabondzot

« Je suis très heureux de cette annonce présidentielle relative à l'organisation de la fête de l'indépendance en 2016 dans notre département, couplée à la municipalisation accélérée. Il est encore très tôt pour que nous parlions des dispositions pratiques que les natijs de la région vont prendre pour la réussite de ces deux événements. Pour l'heure, nous savourons la joie au regard de ce que la municipalisation apporte en terme d'infrastructures diverses dans un département. »

**Michel Bidimbou, député de Kayes :** « Nous allons tirer les leçons de ce qui s'est passé ailleurs »

« C'est une grande surprise pour nous. Tout le monde s'attendait à recevoir la municipalisation en 2016 dans la Bouenza. Contre toute attente, le chef de l'État a annoncé qu'elle a lieu en 2015. Cette annonce nous va droit au cœur parce que nous aurons, en quelque sorte, deux années de municipalisation, étant donné que notre département accueillera la fête de l'indépendance en 2016. Nous disons un grand merci au chef de l'État et nous nous préparons pour la réussite de ces deux événements. Nous allons tirer les le-



Michel Bidimbou

çons de ce qui s'est passé ailleurs. Et celles-ci nous aiderons à ce que nous ne tombions pas dans les erreurs commises par nos prédécesseurs. 2016, qui coïncide avec la fin du mandat du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, est une année aux enjeux politiques multiples. Nous souhaitons que tout se passe bien afin que la Bouenza puisse se développer. »

**Prosper Abas Ikoula, sénateur de la Sangha :** « C'est un coup de pouce fort car la Sangha a commencé sa mue avant la municipalisation... »

« Je reviens, il y a deux jours, de Ouesso, d'une mission de service. Toute la population du département attendait fié-



Prosper Abas Ikoula

vreusement cette annonce présidentielle. Je leur avais rassuré que le président de la République porterait son choix, cette fois-ci, sur nous. Aujourd'hui, c'est chose faite. C'est donc une grande joie. Déjà, plusieurs personnes ont constaté que la Sangha se transformait avant même la municipalisation. Cette opération vient donner un coup de pouce fort à ce que nous avons déjà commencé. »

**Rigobert Maboundou, natif de la Bouenza et ministre de l'Agriculture :** « Nous aurons, en quelque sorte, deux années de municipalisation »

« Nous remercions le président de la République d'avoir pensé à la Bouenza. Nous aurons, en quelque sorte, deux années de municipalisation. C'est une bonne chose pour notre département, sachant les effets positifs de cette opération en terme de dotation de l'entité administrative en infrastructures diverses. Les natijs de la Bouenza accueillent cette annonce présidentielle avec joie. Nous allons nous organiser pour la réussite de ces deux événements. »

**Henri Zoniaba Ayimessone, député de Souanké (Sangha) :** « Merci au président de la République »

« C'est une grande joie pour les cadres, parlementaires et



Rigobert Maboundou



Henri Zoniaba Ayimessone

toutes les forces vives de la Sangha. Ils attendaient cette occasion. Un grand merci au chef de l'État. Nous savons toutes les retombées positives de la municipalisation accélérée en termes de dotation du département en infrastructures. Nous, filles et fils de notre département, sommes engagés à



Marie-Thérèse Bouvet

faire que ces deux événements réussissent comme cela a été le cas dans les autres parties du pays. Merci, monsieur le président de la République d'avoir pensé à la Sangha. »

**Marie-Thérèse Bouvet, sénatrice de la Sangha :** « Nous attendions ce moment depuis cinq ans »

« Je suis très contente d'avoir entendu de la bouche du président de la République que notre département abritera en 2015 les festivités de l'indépendance du Congo couplées à la municipalisation. Nous attendions ce moment depuis cinq ans. Tous les natijs de notre département sabrent aujourd'hui le champagne pour fêter cette annonce présidentielle. »

Propos recueillis par  
Roger Ngombé et Guy Gervais Kitina



# Djambala, une ville en devenir

**Le chef-lieu du département des Plateaux complète désormais, avec Impfondo, Dolisie, Owando, Éwo et Kinkala, la liste des cités qui, à l'échelle nationale, se cherchent une nouvelle âme, celle d'une ville réellement moderne.**

En dépit des nombreuses administrations et structures qu'elle abrite, la capitale du département des Plateaux, avec 10 062 habitants au dernier recensement général de 2007, ne ressemblait qu'à une vaste cité paysanne jusqu'ici. Son marché, arimé au rythme des activités agricoles, ouvrait à 5 heures du matin pour se refermer à 7 heures, de même que son apparence offrait peu de choses

ciées au programme de la municipalisation accélérée de son département, les lignes ont remarquablement bougé.

Le secteur secondaire y trouve désormais une place de choix, avec de nombreux chantiers qui s'exécutent et des sociétés (grandes et petites) installées, entraînant de fait une floraison de métiers. Par ailleurs, le commerce s'améliore sensiblement malgré la flambée des prix des denrées constatée dans la ville. Le marché a profondément revu ses heures de fonctionnement ; les voiries urbaines, l'électricité et l'eau sont en meilleur état sinon en voie de l'être. Des édifices modernes amé-

dres originaires de ce département. « *Après l'annonce du président de la République, nous avons pris la précaution de trouver un terrain que nous avons attribué gracieusement aux ministres, parlementaires, officiers supérieurs, directeurs généraux et autres cadres originaires du département, afin de pallier l'insuffisance de logements modernes dans la ville* », explique l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Djambala, Albert Ngouloubi. Ainsi, près de quarante villas modernes ont été construites, donnant un visage plus luxuriant à l'entrée est de la ville. Cette image de moder-

tomobiliste pour atteindre le centre-ville où, autour du grand boulevard, le palais présidentiel et plusieurs édifices administratifs en construction laissent entrevoir le Djambala de demain.

## Les emplois et les métiers

Pour relier le centre et les neuf quartiers de la ville, la municipalisation accélérée a prévu le bitumage de 25 kilomètres de rues et avenues de la ville. Quinze kilomètres l'ont déjà été, alors que les dix autres sont en chantier. Des dispositions



Le maire de Djambala, Albert Ngouloubi

tion accélérée reviennent surtout à de nombreux ouvriers, maçons, charpentiers, ferronniers, menuisiers, staffeurs, carreleurs, peintres, plombiers, mécaniciens, chauffeurs et autres, qui tiennent des rôles importants dans les différents chantiers aux côtés d'agents de maîtrise et ingénieurs. « *On n'a pas le temps de se reposer, nous sommes sollicités ici et là pour des travaux qui tous deviennent urgents* », confie Ghislain, un jeune peintre évoluant pour son propre compte qui, parti de Brazzaville avec trois manœuvres pour l'aider, développe ses activités depuis plus de neuf mois à Djambala. Le chef-lieu du département des Plateaux émerge effectivement. Des solutions adéquates sont également données aux problèmes d'électricité et de l'eau qui constituent une préoccupation cruciale pour les habitants. Des centrales thermiques permettent déjà d'éclairer la ville en attendant sa connexion imminente à l'électricité produite à Imboulou. Alors que l'usine d'eau est en cours de réhabilitation et devrait connaître une amélioration de sa capacité de production selon les autorités.

Thierry Nougou



La tribune officielle du stade de Djambala

agréables à la vue. Le touriste restait souvent sur sa faim, surtout côté hébergement, restauration ou divertissement. En l'espace de deux ans, après son choix par le président de la République pour accueillir les festivités du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance nationale asso-

liorent désormais la vue de la cité.

## Le quartier des cadres

L'une des spécificités de la municipalisation accélérée de Djambala est la sortie de terre du quartier des cadres. Une initiative des autorités locales qui a trouvé un grand écho auprès des hauts ca-

rité affichée de part et d'autre le long de la route principale est complétée par le stade omnisport et l'aéroport de Djambala. Le prolongement entraîne le visiteur sur les nouvelles voiries urbaines. Évidemment, rien n'y est comparable aux voies encombrées de Brazzaville. Cinq minutes suffisent à l'au-

son également prises, pour la salubrité. « *Nous avons recruté 150 jeunes tâcherons qui sont payés au Smig, c'est-à-dire 90 000 FCFA par mois, pour nettoyer chaque jour jusqu'à 14 heures les rues et avenues* », indique l'administrateur-maire. Mais, les emplois créés par la municipalisa-

## LE FAIT DU JOUR

# Et si Djambala honorait son fils bien-aimé?

Dans la foulée des célébrations anniversaires liées à la fête nationale du 15 août, le stade de Djambala abritera la Coupe du Congo de football. Comme la nature sait faire les choses, ce sont deux clubs les plus en vue du championnat de la première ligue, AC Léopards de Dolisie et Diables Noirs de Brazzaville, qui disputeront le trophée en présence des plus hautes autorités du pays, en particulier, du président de la République.

Officiels du match, supporters des Fauves du Niari, de Yaka dia Mama et autres amoureux du ballon rond, s'il vous plaît, faites dans le professionnalisme et montrez de la sportivité ce 14 août. Joueurs des deux

clubs, attachez-vous, par la qualité du jeu sur le terrain, à convaincre de la remontée du football congolais ainsi que le démontre la reconnaissance de la CAF (Confédération africaine de football), qui vient d'octroyer deux places supplémentaires montant à quatre, le nombre d'équipes congolaises en coupes continentales.

L'histoire de l'humanité étant faite de symboles - c'est au fond le sens de notre propos - pourquoi ne pas songer, avant, pendant ou après l'inauguration de cet établissement sportif de lui en coller un ? Pourquoi ne pas le baptiser du nom de cette personnalité du terroir, vénérée, qui repose pour l'éternité sur les terres

de Djambala voilà une année jour pour jour ? Pourquoi ne pas l'appeler Stade Charles David Ganao ? Il le mériterait bien l'ancien Premier ministre qui fut pendant longtemps aussi ministre des Affaires étrangères du Congo.

À moins qu'une des avenues en construction dans le chef-lieu du département des Plateaux porte le nom de celui que l'on reconnaît comme le premier député de l'ère démocratique de la circonscription unique de Djambala en 1992. Au cas où la capitale de la pomme de terre, en pleine métamorphose venait à ignorer la mémoire de son illustre fils, il est certain que même si de son vivant l'homme restait distant des honneurs,

le vieux téké s'en prendrait aux siens de le traiter par l'oubli.

Stade Charles David Ganao, Boulevard Charles David Ganao, ou Aéroport Charles David Ganao, aux hommes et aux femmes d'ici, aux autorités nationales en premier lieu, de décider ce qui convient. S'il nous était donné d'émettre une opinion, elle s'arrêterait au souhait de voir celui que l'on appelait affectueusement le patriarche téké saluer la municipalisation accélérée des Plateaux et de Djambala en partageant son nom à l'une des infrastructures construites dans la ville qui le vit naître en l'an 28 du siècle dernier et qu'il aimait tant.

Gankama N'Siah



## INTERVIEW

# Jean-Pierre Ibombo : « Renforcer la synergie entre acteurs autour des projets »

Alors que se préparaient les festivités du 15 août à Djambala où s'effectuent de nombreux chantiers dans le cadre de la municipalisation accélérée, le président du conseil départemental des Plateaux souligne, dans cette interview exclusive réalisée le 2 août, le manque de synergie entre les différents acteurs et esquisse un bilan de son action.

**Les Dépêches de Brazzaville : Djambala et le département des plateaux sont aujourd'hui dans la fièvre des festivités du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance et la municipalisation accélérée. Qu'est-ce que cela va apporter au développement local ?**

**Jean-Pierre Ibombo :** Depuis son lancement, le programme de la municipalisation accélérée a apporté beaucoup de changements au pays comme nous le voyons tous, et son contenu a beaucoup changé au fil des années. Il intègre depuis quelques années, entre autres, un volet routes qui permet aux populations de déplacer et d'écouler leur production agricole. Regardez le cas du département de la Cuvette-Ouest pour vous en convaincre, c'est aussi le cas dans le Pool, et les Plateaux maintenant où les routes sont construites et réhabilitées. Il faut ajouter à cela les infrastructures de base réalisées à l'occasion de ce programme : aujourd'hui, tous les districts de notre département bénéficient de l'électricité fournie par des centrales thermiques, l'énergie solaire ou le barrage hydroélectrique d'Imboulou. De

même, l'eau qui était une denrée rare dans ce département, puisque les études nous avaient montré qu'elle était la préoccupation majeure des populations et une priorité dans ce département. Présentement un effort louable est fait et qui fera que bientôt l'eau va couler à flot à Djambala, et à travers les districts des châteaux d'eau se construisent.

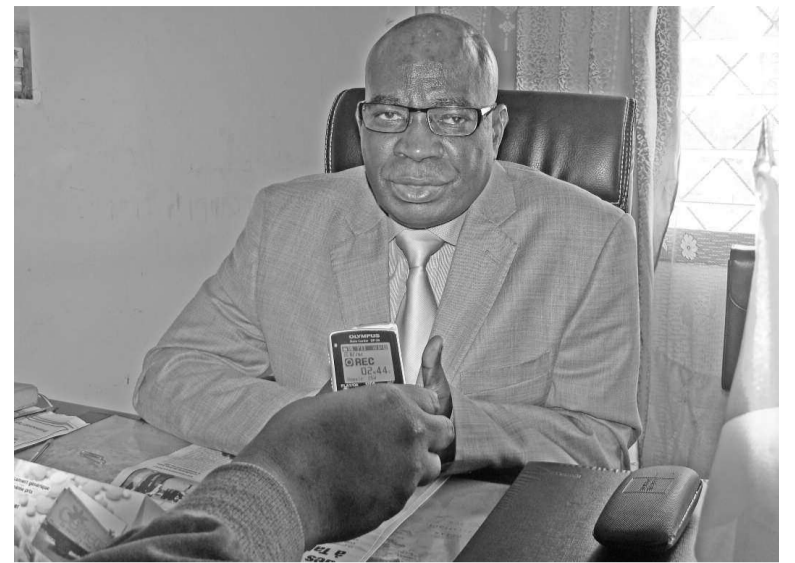
**LDB : On constate aussi que la municipalisation accélérée réalise, dans le cadre des projets dits préfectoraux et des grands travaux, certains ouvrages tels que les écoles et les centres de santé intégrés. Que restera-t-il à faire pour le conseil départemental ?**

**JPI :** Ces volets ne sont pas retirés au conseil. Ils relèvent de la loi n°10 qui transfère aux collectivités locales la compétence de construire des écoles, des centres et des postes de santé, réhabiliter les pistes agricoles, construire les daleaux, etc. Nous constatons simplement qu'avec la municipalisation accélérée, je crois que cela a dû être le cas dans les autres départements qui ont connu ce programme, que nous travaillons par-

fois sur un même terrain. Ce qui peut paraître un gaspillage d'énergie et de fonds. Cela n'est sans doute pas la faute des uns ou des autres, mais il a manqué une synergie entre le gouvernement et le conseil départemental qui est son relais. Par exemple nous constatons dans certains districts la construction de centres d'éducation préscolaire dans des localités où nous en avons déjà construit. C'est le cas à Lékana, entre autres, où nous venons d'inaugurer un centre d'éducation préscolaire et dans le même lieu, dans la même enceinte, de nouveaux bâtiments se construisent pour la même fin. On aurait pu orienter cet argent à d'autres projets, parce que le département en a besoin.

**LDB : Vous avez évoqué le plan de développement local. Est-ce qu'il a été d'une certaine utilité dans le choix des projets qui se réalisent actuellement ?**

**JPI :** Je ne pense pas, mais il s'agit d'un plan qui a été élaboré sur la base d'un travail de terrain avec l'appui technique du Programme des Nations unies pour le déve-



Jean-Pierre Ibombo

loppement. Ce qu'il reste à faire, c'est son évaluation financière.

**LDB : On peut donc dire que le conseil départemental ne propose pas de projets et n'est pas consulté dans le choix des projets de la municipalisation accélérée...**

**JPI :** Non seulement, nous ne proposons pas de projets, mais surtout, nous ne sommes pas consultés, c'est le mot, consultés. Mais, après avoir constaté les cas que nous avons évoqués tout à l'heure, nous avons réagi à travers la préfecture qui est l'interface entre nous et le gouvernement. Malheureusement, il semble que les choses sont allées très vite et qu'on n'a pas tenu compte de cela.

**LDB : La municipalisation accélérée est arrivée alors que votre mandat touche à sa fin. Qu'est-ce que vous avez fait et qu'est-ce qu'il reste à faire ?**

**JPI :** Le bilan de ces cinq dernières années a été dressé au cours de la dernière session du conseil départemental. De nombreux projets ont été réalisés et d'autres, pas très nombreux, se poursuivent.

Des écoles primaires, des collèges, des centres préscolaires ont été construits et équipés, avec des blocs administratifs et des logements d'enseignants, dans les onze districts du département. Des centres de santé intégrés aussi, même dans les coins les plus reculés, à l'instar de la zone dite de La Vallée (dans le district de Lékana) frontalière au Gabon. Cela nous a permis d'arrêter l'exode d'enfants congolais vers ce pays voisin pour accéder à l'éducation de base. Dans les localités où l'accessibilité était difficile, nous avons réhabilité des pistes agricoles et construit des daleaux comme dans les districts d'Allembé et d'Ongogni. Au total, sur un ensemble de 80 projets retenus, nous en avons exécuté une soixantaine, tous domaines confondus. Certains ayant un caractère économique comme la construction des marchés à Mpouya et à Lessanga, dans le district d'Ongogni, l'équipement de l'atelier de menuiserie moderne et le grand hôtel Ontsouakié à Djambala, etc.

Propos recueillis par  
Thierry Nougou

## Oyonfoula primé quartier le plus propre et sans sachets

Chaque année, le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité met en jeu le Prix du président de la République qui récompense le quartier qui fait ses preuves dans l'assainissement et la salubrité. Organisé dernièrement à Djambala, chef lieu des Plateaux, le Prix a été remporté par Oyonfoula, un quartier situé à la sortie de la ville en allant vers Lékana.

Oyonfoula a été désigné le quartier le plus propre et sans sachets de la communauté urbaine du chef-lieu du département des Plateaux, Djambala. Les résultats du concours, lancé le 13 mai, ont été publiés en présence de la ministre Émilienne Raoul et du secrétaire général du département des Plateaux, Gaston Yoka, ainsi que de l'administrateur-maire de cette localité, Albert Ngouloubi. Le quartier s'est distingué des huit autres en remplissant les critères définis par les organisateurs, notamment l'entretien des arbres, l'inexistence de débris et détritus au sol, la propreté des parcelles et la gestion des ordures. Ainsi, après plus de deux mois et demi d'assainissement, Oyonfoula a devancé res-



Émilienne Raoul a dévoilé la plaque consacrant le quartier le plus propre

pectivement les quartiers Ngambayo, Ngatsouéné, centre-ville, Mfoa, Ouenzé, Ongounou, Ngoulayo et Talangai. À l'issue de la cérémonie de publication des résultats, les neuf quartiers ont reçu des primes d'encouragement allant de 50 000 à 250 000 FCFA. Le chef du quartier Oyonfoula, Maurice Gambila, qui ne s'attendait pas à cette première place, a dit que l'assainissement était le propre de leurs aïeux qui ne voulaient pas voir une seule coque d'arachide au sol.

Selon lui, la ville de Djambala doit son existence au quartier Oyonfoula, réservoir d'air, qui abrite, entre autres, le bâtiment de la

gendarmerie et l'église catholique de la localité. « Notre quartier est l'un des plus anciens de Djambala, créée en 1891 par nos ancêtres avant l'arrivée du Blanc en 1910. La création de Djambala qui doit son existence à notre quartier remonte à 1913 », a rappelé Maurice Gambila.

Le Prix du président de la République pour l'assainissement et la salubrité est organisé depuis six ans pour encourager les initiatives communautaires dans le domaine de l'assainissement de l'environnement. La cinquième édition s'inscrit dans le cadre de la célébration du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance

du Congo, couplée avec la municipalisation accélérée du département des Plateaux. Considéré comme la contribution du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité à la fête nationale, ce concours vise également à amener les habitants de la ville devant abriter les festivités de l'indépendance à rendre leur localité propre. Il a pour objectifs spécifiques d'appuyer les actions des autorités locales sur la salubrité et encourager les populations à mener des activités d'entretien, de désherbage, de balayage et de nettoyage des différents quartiers de Djambala. À la différence des précédentes éditions, la ministre Émilienne Raoul a remis un lot important de matériels aratoires à la communauté urbaine de Djambala, et non aux chefs de quartier comme elle le faisait auparavant. Réceptionnant ce don, Albert Ngouloubi a rappelé que son entité administrative était un instrument de mise en œuvre de la politique du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il s'est félicité de l'initiative salvatrice du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité qui

a compris que les efforts de municipalisation accélérée entrepris par le chef de l'État avaient besoin d'un accompagnement. « Merci de cette initiative consistant à accompagner la municipalisation accélérée de façon concrète en octroyant des matériels aratoires aux différents quartiers. Vous avez aidé la communauté urbaine de Djambala qui attend impatiemment la célébration du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance de notre pays », a souligné Albert Ngouloubi.

Émilienne Raoul a, quant à elle, indiqué que la localité devait se montrer sous son meilleur jour : « Je voudrais plus particulièrement féliciter le quartier Oyonfoula avec son chef et l'administrateur-maire de Djambala, parce qu'il m'est revenu quelques échos qu'à Djambala ce n'est pas comme dans d'autres localités où nous sommes passés. L'administrateur-maire s'est investi personnellement pour rendre la ville propre et sans sachets », a-t-elle indiqué, précisant que le matériel remis consistait à renforcer l'efficacité des équipes de travail mises en place par la communauté urbaine de Djambala.

Parfait-Wilfried Douniama



## INTERVIEW

# Edgard Diafouka-Bambela : « Djambala est passée des pistes boueuses aux vraies routes »

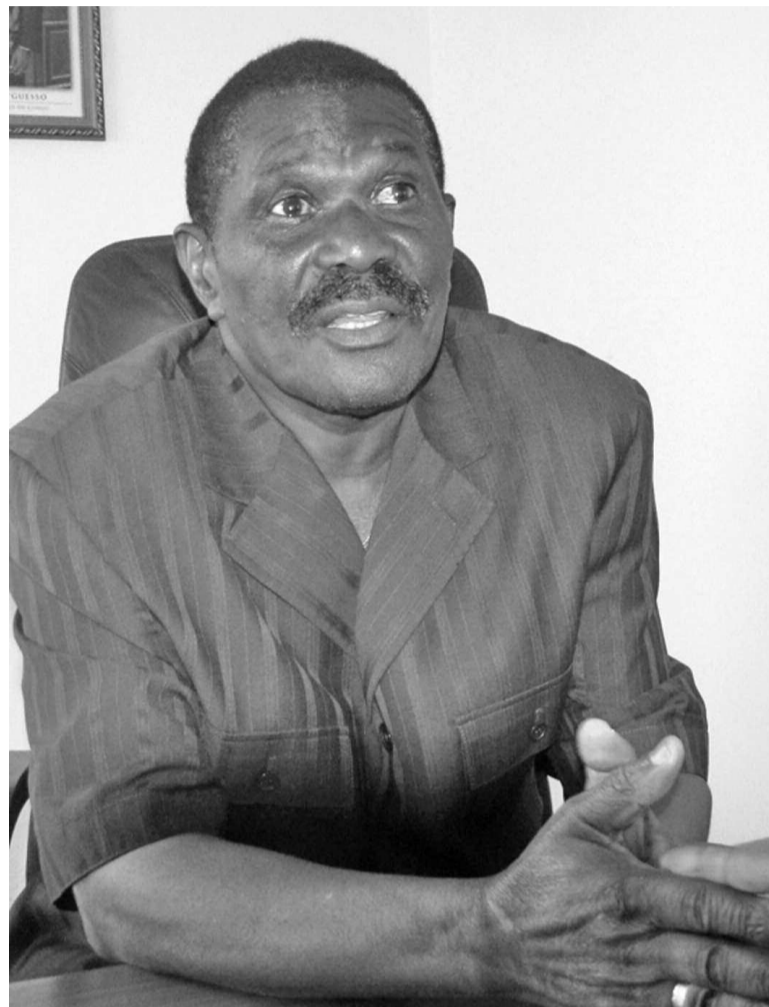
À la veille des festivités marquant le cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo a lieu le 15 août 2013 à Djambala, dans le département des Plateaux, Les Dépêches de Brazzaville ont rencontré le préfet de ce département, Edgard Diafouka-Bambela. Interview exclusive.

**Les Dépêches de Brazzaville :** Nous sommes à l'orée de la célébration des festivités marquant le cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo à Djambala. Comment se présentent les préparatifs de cet événement ?

**Edgard Diafouka-Bambela :** C'est un peu difficile à dire dans le détail, parce que c'est tous azimuts. Chacun en ce qui le concerne met la main à la pâte. Dans cette foulée, il y a les districts, la mairie, la préfecture qui coordonne. Mais, je peux vous dire que dans l'ensemble, tous avancent dans la même direction. Je crois qu'on n'aura pas à se plaindre, lorsqu'il s'agira le 15 août. Donc demain. Il y a des problèmes également qu'on ne peut maîtriser à 100%. Il s'agit par exemple des logements, de la restauration, du transport. Mais tel qu'on s'est organisé, d'une manière générale, cela se passe bien.

**LDB :** Dans le cadre des festivités du 15-Août, souvent couplées à la municipalisation accélérée, il y a un certain nombre de chantiers souvent prioritaires qui concernent directement la fête. Il s'agit par exemple de la résidence du chef de l'État, du boulevard, du stade et bien d'autres... Est-ce qu'on peut dire que toutes ces infrastructures sont prêtes ?

**EDB :** Pour ce qui est des infrastructures qui concernent directement la fête, je peux vous rassurer que tout est fin prêt de ce côté-là. La tribune est déjà montée, le boulevard du défilé est fini, le stade est achevé, le chapiteau du banquet



Edgard Diafouka-Bambela

est monté. Les autres travaux qui concernent la municipalisation accélérée vont se poursuivre. À propos, il y a même un comité de suivi chargé de vérifier l'état des travaux.

**LDB :** En ce qui concerne les logements, est-ce que le parc hôtelier est suffisant pour recevoir les invités ?

**EDB :** Lorsque nous sommes arrivés ici, en 2012 (j'ai été intronisé le 20 janvier 2012), les hôtels, on pouvait les compter... Le parc hôtelier n'était pas important à cette époque-là. Mais avec l'avènement de la célébration du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo, les ressortissants des Plateaux ont pris à bras

le corps ce problème de municipalisation accélérée et de célébration de la fête chez eux au point où ils ont adhéré à la vision du chef de l'État. C'est ainsi qu'ils ont érigé des bâtiments dans un nouveau quartier à l'entrée de Djambala. Certes, ce ne sont pas des hôtels, mais cela nous fait un parc immobilier important qui permettra de pallier cette difficulté des logements. Ensuite, il y a les hôtels qui existaient déjà et qui ont connu une extension. Il y en a d'autres d'ailleurs qui sont nés, ce qui signifie qu'il y a suffisamment d'hôtels maintenant, mais cela ne veut pas dire qu'on va loger tout le monde dans les hôtels.

**LDB :** Quel est l'état des lieux dans les autres districts du département ?

**EDB :** Dans les autres districts, il y a des projets clés qui ont été retenus. Il s'agit entre autres des sièges des sous-préfectures, des hôtels de ville, des résidences des sous-préfets, des maires, des secrétaires généraux des sous-préfectures et des mairies. Ces projets clés seront réalisés dans tous les districts. Cependant, il y aura des spécificités pour chaque district, par exemple Makotimpoko où il n'y a pas de mairie, mais il y a le siège du district et la résidence du sous-préfet qu'il faut construire. En plus de cela, comme c'est au bord du fleuve, il faut absolument draguer le fleuve afin de rendre un peu plus navigables les abords de la cité. C'est un peu le même travail qui se fait à Mossaka. Au niveau du district d'Allembé, par exemple, en plus de ce qui est prévu, il y a un problème : celui d'ouvrir un autre accès plus rapide sur Allembé en venant de Boundji. Pour le faire, on est obligé de mettre un bac sur l'Alima pour rentrer facilement à Allembé. Cela, pour dire que les projets varient d'un district à l'autre.

**LDB :** Quelles sont les dispositions qui sont prises pour faire participer les onze districts aux festivités du 15-Août à Djambala ?

**EDB :** Il y a dans chaque district une sous-commission d'organisation. Ces sous-commissions sont chargées de mobiliser les quotas qui leurs sont attribués. Il y a des districts qui viendront avec trois cents personnes, d'autres deux cents. Les dispositions sont prises dans ce sens-là, notamment avec la location des véhicules qui les mettront en route sur Djambala où il est prévu un comité d'accueil pour les recevoir, les loger, les nourrir jusqu'à la fin de la fête. C'est sans compter que parallèlement à tout cela, chaque district devra ravitailler le chef-lieu, car il y aura beaucoup des gens, donc il faut alimenter Djambala en denrées alimentaires. Il y a des districts tels que Mpouya, Makotimpoko, Gamboma qui devraient amener du poisson, d'autres vont amener le manioc, d'autres encore des ignames, de la pomme de terre...

**LDB :** Le problème de l'eau se pose avec acuité à Djambala. Est-ce réglé ?

**EDB :** Nous avons une première station de pompage d'eau, mais qui ne suffisait plus pour la ville. C'est pour cela qu'il était question de renforcer la capacité de distribution d'eau de cette station avec l'aide de l'ETDE. On a déjà pris les dispositions pratiques et les installations sont déjà faites. Tout comme le problème de l'électricité. À propos, en plus du courant d'Imboulou qui arrive, nous avons bénéficié d'une centrale thermique qui est construite pour venir en ap-

pui à Imboulou.

**LDB :** La fête est aussi culturelle. Qu'a-t-on donc prévu dans ce sens ?

**EDB :** Quelle que soit la manière d'organiser la fête, il faut qu'il y ait la couleur culturelle, sinon c'est comme s'il n'y avait pas eu de fête. De la même manière que tous ces districts devraient nous amener ce qu'ils ont dans leur terroir, de la même manière, ils devraient nous amener ce qu'ils ont comme couleurs traditionnelles et culturelles dans leurs districts. Il faudrait que cela soit multicolore. Chaque district devrait donc s'identifier à sa tradition et à sa culture. Tout le monde se rendra compte que les Plateaux sont une mosaïque de cultures. Parce que dans le département des Plateaux, il y a les Mbochis, les Tékés (Bomas, Ndzikous, Koukouyas, Gangoulous,) les Moyes, et les Mbochis. Une fois tous ces peuples réunis, nous aurons une fête multicolore.

**LDB :** Y a-t-il, dans le programme, des activités qui pourront faire l'exception du département des Plateaux ?

**EDB :** Nos invités verront ici ce qu'ils n'ont pas vu ailleurs. Ils verront par exemple une parade de femmes à vélo allant dans les plantations. Il y aura également la parade des danses mais sur le tipoye. Ce qui sans nul doute suscitera la curiosité des gens.

**LDB :** Quel message pour tous ceux qui ont fait le déplacement de Djambala ?

**EDB :** Mon vœu le plus cher est que la fête se passe bien. Et si la fête se passe bien, ce sera une façon pour les populations des Plateaux de dire merci au président de la République qui a pensé les honorer, les responsabiliser dans l'organisation du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo en les dotant de ce merveilleux cadeau que tous les départements attendent. Il s'agit de la municipalisation accélérée qui est une activité d'aménagement du territoire, parce que dans la modernisation, il y a l'industrialisation qui suivra. Aujourd'hui, on peut partir de Djambala pour Mbon et revenir, alors qu'hier ce n'était pas possible, et pourtant ce n'est qu'à 70 kilomètres. Aujourd'hui, on peut aller de Djambala à Makotimpoko et revenir, bien qu'il y ait une partie qu'il faut faire en naviguant sur la Nkéné et le fleuve Congo. L'accès est devenu plus facile même de Djambala à Abala, de Djambala à Allembé, on peut également faire ces tronçons en aller-retour. C'est donc quelque chose d'extraordinaire, parce qu'aujourd'hui on peut circuler à Djambala comme si on circulait à Brazzaville. Hier, c'était sur des pistes boueuses qu'on passait, mais aujourd'hui c'est sur des vraies routes.

Propos recueillis par Bruno Okokana

## Le département des Plateaux en bref

- Création : 1967 dans sa forme actuelle (région des Plateaux)
  - Superficie : 38 400 kilomètres carrés
  - Population : 198 962 habitants (RGPH 2007)
  - Chef-lieu : Djambala
  - Organisation administrative : 11 districts, 7 communautés urbaines, 574 villages, 51 quartiers (source : secrétariat général de la préfecture, RGPH 2007) :
  - \* Abala : 12 593 habitants (dont 2 591 à la communauté urbaine)
  - \* Allembé : 5 079 habitants
  - \* Djambala : 17 860 habitants (dont 10 062 à la communauté urbaine)
  - \* Gamboma : 44 736 habitants (dont 23 451 à la communauté urbaine)
  - \* Lékana : 16 985 habitants (dont 4 770 à la communauté urbaine)
  - \* Makotimpoko : 20 766 habitants
  - \* Mbon : 3 415 habitants
  - \* Mpouya : 11 061 habitants
  - \* Ngo : 17 311 habitants (dont 6 554 à la communauté urbaine)
  - \* Ollombo : 24 701 habitants (dont 7 163 à la communauté urbaine)
  - \* Ongogni : 15 185 habitants (dont 3 511 à la communauté urbaine)
- Diversité ethnique :** Koukouyas (Lékana), Ndzikous (Djambala), Ngoungouonis (Mbon), Bomas (Ngo), Gangoulous (Gamboma), Mbochis (Abala, Allembé, Ollombo, Ongogni), Moyes (Makotimpoko, Mpouya), Bomonguis (Mpouya), Tékés-Alima (au bord de l'Alima). Une population brassée, en dépit de cette diversité.
- Enseignement :** 32 centres d'éducation préscolaire (dont 4 privés), 285 écoles primaires (dont 24 privées), 44 CEG (dont 6 privés), 3 lycées d'enseignement général, 4 Centres de métiers industriels et Collèges d'enseignement technique, un collège d'enseignement technique agricole, un centre de métiers agricoles.



## Primus Radler : nouveau goût doublement rafraîchissant

Pour apprécier la dernière innovation de la grande marque Primus, les consommateurs sont conviés à se rapprocher des points de vente et des lieux publics.

Le directeur marketing et commercial de la brasserie du Congo (Brasco), Laurent Théodore, a donné cette information au cours d'une conférence de presse qu'il animé le 9 août, pour faire connaître « le nouveau-né » auprès de la presse ainsi que les distri-

buteurs brazzavillois.

Il a énuméré les qualités et avantages de cette nouvelle boisson :

- Goût très agréable, doublement rafraîchissant et facile à boire
- 2% d'alcool seulement
- Fabriqué à base d'ingrédients 100% naturels dont le jus de citron
- Boisson pouvant être consommée en toute occasion
- Disponible en bouteille de 33cl, un format idéal pour découvrir ce nou-

veau produit. Encore plus attractive pour les consommateurs d'alcool modérés, Primus Radler est inspirée de la tradition bien connue de mélange de bière avec de la limonade fraîche. Exceptionnellement pour le lancement, le prix de vente en détail est fixé à 350 FCFA jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Au-delà, la nouvelle boisson passera à 360FCFA, prix homologué par le ministère du Commerce.

«Le monde est en perpétuel mouvement et nous devons offrir à nos consommateurs des produits innovants qui répondent pleinement à leurs attentes », a déclaré le directeur de marketing et commercial.

Des études qualitatives et quantitatives de grande ampleur ont été menées avec succès et ont souligné l'opportunité d'une telle innovation. Pour répondre à ce besoin de modernité des consommateurs congolais « c'est avec plaisir que nous lançons ce nouveau produit », a poursuivi Laurent Théodore.

Pour révéler ce produit au grand public, une campagne de communication aura lieu dans tout le pays avec spots publicitaires, dégustations et caravanes.

Plus de 150.000 personnes pourront déguster cette bière au cours des prochaines semaines. « Nous nous appuyeront sur nos distributeurs pour



assurer une commercialisation optimum » a-t-il souligné.

Primus Radler est la dernière innovation de Brasco dont l'objectif est de toujours mieux répondre aux besoins identifiés des consommateurs.

Après Brazzaville et Pointe-Noire, le lancement officiel de la Primus Radler poursuit son cours dans la localité de Dolisie.



L'assistance lors du lancement officiel



Le directeur de marketing présentant le nouveau produit



# Djambala 2013



**Vive l'indépendance  
Vive le Congo !**



**airtel**

**le réseau qui  
nous unit**

**La direction générale de Airtel et son personnel  
souhaitent une bonne fête d'indépendance à  
tous les congolais !!**



## TRANSPORTS

# Les propriétaires de véhicules refusent de payer les taxes en vigueur

**Contrairement à d'autres départements, les transporteurs des Plateaux ont pris l'habitude, depuis quelques années, de mettre leurs véhicules (taxi-bus) en circulation dans le seul but d'encaisser des recettes sans cependant s'acquitter des taxes en vigueur dans le pays.**

En effet, il est rare, sinon difficile, de trouver un taxi-bus communément appelé « cent-cent » sur les axes Ngo-Gamboma et Gamboma-Ollombo, avec ses documents au complet – assurance, carte grise, permis de conduire – tels qu'exigés par les textes en vigueur.

L'autre fait flagrant c'est que dans un taxi de cinq ou six places, on se retrouve parfois à neuf avec des gens perchés sur le toit. Ce qui constitue un véritable danger pour les usagers. Sauf qu'en cas d'accident, certains chauffeurs abandonnent les blessés quel que soit l'état dans lequel ils se trouvent. Le cas le plus récent date de quelques semaines lorsqu'un taximan a laissé à leur sort sept personnes

blessées après un accident entre In-koulélé (Gamboma) et Ollombo.

## Des véhicules de Brazzaville dans les Plateaux

Un autre fait à signaler concerne les véhicules portant des immatriculations de Brazzaville qui circulent dans les Plateaux sans être inquiétés. Interrogé sur cette situation, le directeur départemental des Transports terrestres des Plateaux, Romuald Ibata Yoka Ngombé, qui a lancé en 2007 une campagne de sensibilisation, a indiqué qu'il s'agissait d'un refus total des propriétaires de véhicules. Selon lui, ces pratiques devenues courantes se font au vu et au su de tout le monde, notamment de la police qui devrait veiller à l'application de la réglementation afin qu'un véhicule du genre taxi ne puisse transporter plus de cinq personnes. « Nous avons demandé aux propriétaires d'immatriculer leurs véhicules, mais nous constatons qu'il y a une sorte de refus de leur côté.

Comme au niveau des transports terrestres, nous n'avons pas de service de répression, nous sommes obligés d'avoir recours à la police et à la gendarmerie qui attendent malheureusement que nous le leur demandions », a-t-il regretté, insistant sur le fait que les véhicules exerçant un commerce dans les Plateaux doivent être immatriculés dans le département.

## Des véhicules volés en circulation ?

S'indignant sur les origines de ces véhicules qui seraient pour la plupart volés, Romuald Ibata Yoka Ngombé a une fois de plus invité la police à un contrôle strict, en exigeant des conducteurs toutes les pièces légales. « Ce sont des véhicules qui n'ont aucun papier : carte grise, assurance, permis de conduire, ce qui est un danger pour les usagers qui les empruntent. C'est à la police de faire ce travail afin d'arrêter ce phénomène, même si notre mission consiste à appliquer la régle-



Un taxi-bus roulant entre Gamboma et Ollombo

mentation en vigueur », a-t-il précisé. Dans le département des Plateaux, outre les taxis bus, il y a aussi les taxis-motos qui exercent le transport en commun. Un genre de transport qui n'obéit pas plus aux règles en vigueur car les motos « Jakarta » ne sont pas immatriculées, et leurs conducteurs ne portent pas de casques de sécurité, alors que cela est exigé.

S'agissant des cas d'accidents souvent décriés dans les Plateaux, le directeur départemental des Transports terrestres a souligné qu'au regard des efforts que les pouvoirs publics sont en train de

déployer concernant l'amélioration des routes, la plupart des accidents étaient causés par des chauffeurs qui ne respectent pas le code de la route et par l'état des véhicules qui ne passent pas de contrôles techniques. « Il y a des véhicules amortis qui exercent le commerce malgré leur mauvais état. C'est vrai que nous n'avons pas de structures viables pour ce travail, mais nous avons une société basée à Brazzaville qui fait des contrôles techniques », a-t-il conclu.

Parfait-Wilfried Douniama

## Le raphia : une richesse du département des Plateaux

**Le potentiel économique des Plateaux ne se limite pas aux seuls produits issus de la culture de la pomme de terre, de l'igname, du manioc, de la patate douce ou de l'arachide. Son essor devrait également trouver son ancrage autour du raphia, partagé entre tradition et modernité en dépit du fait qu'aucune filière économique ne lui a encore été trouvée.**

Dénoté « ndzouona » ou « nzimba » par les populations des Plateaux et de la Cuvette, le raphia est, selon l'historien congolais Jérôme Ollandet, une fibre textile très solide qui peut servir à confectionner des cordages, des liens et du tissu d'ameublement. Cette matière de couleur jaune ivoire est extraite des jeunes feuilles enroulées autour des pétioles du palmier raphia. On l'obtient en pressant le bout pointu de la foliole entre le pouce et l'index. Ainsi, à partir du point d'attache, la fibre se dégage du reste de la foliole. L'exploitation et la vente du raphia restent l'une des principales activités du département des Plateaux, notamment des districts de Djambala et Lékana. Localement, l'activité est en plein essor vu le nombre croissant de commerçants et le volume de fibres extraites chaque jour. Des plantations voient le jour, donnant peu à peu de l'idée d'une prochaine industrialisation.

Malgré une activité juteuse pour les populations paysannes, les méthodes d'extraction demeurent archaïques. L'extraction exige beaucoup de précautions car les feuilles extraites portent des épines crochues qui pénètrent facilement dans les doigts. Ce qui expose souvent les artisans à d'énormes diffi-

cultés. Partagée entre tradition et initiation, l'activité autour du raphia porte encore le poids des interdits. Selon le griot Ngampika Mpéré, elle est réservée aux hommes, et sa science se transmet héréditairement et nul ne peut l'exercer librement. L'apprenti doit être un frère, cadet, fils ou neveu utérin de l'artisan auquel il succédera. Le maître accompagnera l'élève dans son travail jusqu'à maturité.

## Un tissu de prédilection pour les us et coutumes

D'après les historiens, avant l'arrivée des cotonnades d'origine européenne sur le marché, les étoffes de raphia de dimension variables servaient d'habits d'homme et pour l'exécution des danses favorites issues des terroirs Kouyou et Mbochi : Kiebé-kiebé, Ekongo, et bien d'autres. L'importance de cette matière se justifie également par le fait que dans la période coloniale, notamment dans les années 1930, les essais de culture et l'utilisation de produits nés du coton que l'administration française devait introduire dans la Cuvette et d'autres départements avaient échoué à cause de la filasse du raphia que les populations admiraient beaucoup. Car elle reflétait les couleurs de leurs us et coutumes. La fabrication et l'utilisation des tissus de raphia conservent toujours un caractère rituel important lors des grandes cérémonies à l'instar des mariages et des obsèques. Il est aussi utilisé pour la confection et l'ornement des parures d'objets de luxe, tels que chapeaux d'apparat que portent jusqu'à alors les notables et chefs

coutumiers, les bracelets et l'habillage des masques de certaines danses rituelles dans plusieurs contrées du Congo.

La déco et la mode s'emparent du raphia. L'époque où le raphia fut également un grand élément d'échange entre les Tékés et les Mbochis, notamment dans leurs traités commerciaux, est révoquée. En effet, les premiers habiles tisserands d'origine téké vendaient aux terroirs Mbochi des étoffes de raphia dénommées en langue Kouyou, Makoua et Mbochi « Etobé » et en français « Ikwasare ».

À l'heure de la valorisation de l'identité culturelle, la mode et la décoration ont trouvé un élément d'orgueil. Même si la frange des couturiers et modélistes à confectionner à l'aide de ce tissu est encore insignifiante, l'élan économique que l'activité procure est à encourager.

## Comment alors créer une filière autour de ce tissu ?

La question est importante. Mais quelques pistes peuvent éclairer la démarche : organiser les artisans en association pour pérenniser la plante d'où provient le raphia et leurs accorder des crédits au niveau des banques afin qu'ils améliorent les techniques d'extraction. La politique favorisera l'augmentation de la matière et incitera les couturiers et modélistes à proposer des articles à bon prix. Car le prix est tributaire de la disponibilité du produit. Surtout qu'aujourd'hui les grands couturiers européens mélangent le raphia avec d'autres matières pour fabriquer habits et chaussures de luxe qui coûtent très cher. Ces exemples attestent de la place qu'il occupe au niveau international, d'où son caractère de matière première en voie d'intégrer la sphère des produits sollicités par les acteurs des marchés mondiaux. Par exemple, au Togo, il sert à la fabrication des échasses : la nervure de la feuille sert à faire le montant de l'échasse elle-même (entre deux et cinq mètres), les fibres tressées servant à faire la corde qui sert à entourer la jambe contre l'échasse. Ce qui fait que le raphia est une fibre utilisée aujourd'hui en Afrique centrale par bon nombre de stylistes. Notons que selon Jérôme Ollandet, en dépit du rôle qu'il jouerait dans l'avenir, le raphia a un passé indubitablement riche. Par exemple, à l'installation des compagnies concessionnaires du Nord-Congo, telle que la Compagnie française du haut et du bas Congo, cette filasse a longtemps servi comme produit de traite que ces entreprises achetaient auprès des paysans. Elles s'en servaient pour le bourrage des matelas, les sièges des automobiles et les coussins des fauteuils.

Rock Ngassakys

## Clin d'oeil sur les quartiers des peuples autochtones

**La communauté urbaine de Djambala, qui accueille le 15 août les festivités marquant le cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo, donne l'image d'une ville à deux vitesses au regard des constructions en cours.**



Si à l'entrée de Djambala, tout comme à l'intérieur, les bâtiments des particuliers et certains édifices publics construits ou en construction ainsi que les voiries urbaines bitumées font la beauté et la fierté de la ville, un peu plus loin, la situation n'est pas la même. C'est le cas de Djambala-Village, situé dans le quartier Ngoulayo, où les populations autochtones ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. En effet, des femmes, des hommes ainsi que leurs enfants sont isolés dans la savane dans des taudis dignes du Moyen-Âge. On y trouve des enfants malnutris dont certains présentent des signes de kwashiorkor.

Aucune pelle, canalisation ou couche de bitume n'est passée par là, même les banderoles qu'arborent les autres quartiers sont absentes dans les camps de Ngoulayo et Talangai. Ce qui montre que l'intégration des populations autochtones dans la société congolaise reste un défi à relever. Cela malgré l'adoption, en 2011, de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones en République du Congo et la mise en place du Plan national d'action pour l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones.

Parfait-Wilfried Douniama



Une toile en raphia





# Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site [www.mtncongo.net](http://www.mtncongo.net) ou rejoignez-nous sur :

[www.facebook.com/MTNCONGO](http://www.facebook.com/MTNCONGO) [@mtn\\_123](https://twitter.com/mtn_123) [www.youtube.com/user/MTNFanClub](http://www.youtube.com/user/MTNFanClub) [www.linkedin.com/company/mtn-congo](http://www.linkedin.com/company/mtn-congo)

**Ce Nouveau Monde, il est pour toi.**





## COMITE NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL NÉGOCIATIONS GLOBALES GOUVERNEMENT – PARTENAIRES SOCIAUX PROTOCOLE D'ACCORD --: Août 2013

Entre d'une part,  
Le Gouvernement de la République, représenté par messieurs :  
-Florent NTSIBA, ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale ;  
-Gilbert ONDONGO, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ;  
-Guy Brice Parfait KOLELAS, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat,

Et d'autre part,  
Les centrales syndicales des travailleurs les plus représentatives, représentées par messieurs :  
-Bello Bellard ELAULT, président de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Anne Marie NZILA, membre de la de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Lambert NDJOBBO, de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Raymond TATYS SOSTODES, membre de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Edouard ADZOTSA, membre de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Cabral Maloze AWAH, membre de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Daniel MONGO, secrétaire général de la confédération syndicale congolaise (CSC) ;  
-Gilbert Sédard ANDZOUANA, membre de la confédération syndicale congolaise (CSC) ;  
-Sébastien EBAO, membre de la confédération syndicale congolaise (CSC) ;  
-Jean Bernard MALOUKA, secrétaire général de la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC) ;  
-Rémy BATELA, membre de la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC) ;  
-Marie Hélène AKIRA, membre de la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC).  
Les organisations patronales représentées par messieurs :  
-Alphonse MISSENGUI, vice-président de l'union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) ;  
-Félix MOUKO, membre de l'union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) ;

-Georges Emmanuel ZOULA, président du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo (SPBPC) ;  
-Jean Cyr MAYALA, membre du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo (SPBPC) ;  
-Jean GALESSAMY IBOMBOT, président de la confédération générale du patronat du Congo (COGEPACO) ;  
-Marie Madeleine SOCKY, membre de la confédération générale du patronat du Congo (COGEPACO) ;  
-Auguste NGABIRA, vice-président de l'union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC) ;  
-Gabriel KINOANI, membre de l'union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC) ;  
-Vincent GAMBI, président du syndicat des commerçants du Congo (SCC) ;  
-Alexandre OSSIBI, membre du syndicat des commerçants du Congo (SCC) ;  
-Victor KAMVOUATOU, président par intérim de l'union des employeurs des transporteurs en commun (UETC) ;  
-Rancalli DANDO, membre de l'union des employeurs des transporteurs en commun (UETC).

Les syndicats corporatifs de l'enseignement représentés par :  
-Auguste BIDZOUTA, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE) ;  
-Julien SAMBA, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE) ;  
-Gabriel MAHINGA, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE) ;  
-Rémy Alain Blaise BOUMBA, coprésident de la concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ;  
-Daniel NGAMI, coprésident de la concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ;  
-Christophe MONGO ONDIALLA, coprésident de la concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ;  
-Serge Roland NKALATH, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE).

Suite à l'évaluation, par le comité national du dialogue social, de l'exécution des accords du 5 août 2010 et aux négociations qui s'en sont suivies, à Brazzaville, du 6 au 12 août 2013, les parties ont convenu et arrêté ce qui suit :

1. De l'évaluation des accords gouvernement-syndicats du 05 août 2010

1.1. Du reversement des agents de la fonction publique dans la nouvelle grille

Le reversement des agents de la fonction publique dans la nouvelle grille s'est effectué en janvier 2011 et a concerné une population de 67.183 intéressés. Ce qui a fait une incidence financière de 9.356.796.000 francs CFA.

1.2. De la prise en charge des modifications des situations administratives

La prise en charge des avantages des agents de la fonction publique, porte sur les situations suivantes :

- titularisation ;
- avancement, promotion et bonification d'échelon ;
- reclassement et avancement sur avancement ou promotion de grade sur liste d'aptitude ;
- reconstitution de la carrière administrative ;
- révision de carrière administrative ;
- versement ;
- reversement.

Les modalités de l'exécution de cette prise en charge étaient détermi-

nées comme suit :

-En 2011 :

- reclassements, bonifications et titularisations : 100 % ;
- promotions et avancements : 20%.

-En 2012 :

- promotions et avancements : 40%.
- promotions sur liste d'aptitude, reconstitutions de la carrière administrative et révisions de la situation administrative : 50% ;
- indemnités et primes : 50 %.

-En 2013 :

- promotions et avancements : 40%.
- promotions sur liste d'aptitude, reconstitutions de la carrière administrative et révisions de la situation administrative : 50% ;
- indemnités et primes : 50 %.

Les résultats, d'une année à une autre, hormis les rappels des indemnités, se présentent de la manière suivante :

Année	Effectifs	Incidence Financière
2011	26.361	2.114.283.400
2012	29.569	1.794.347.500
2013	17.734	1.052.452.080
Total	73.664	4.961.082.980

La situation générale, de janvier 2011 à juillet 2013, est la suivante :

Années 2011, 2012 et 2013 (1 <sup>er</sup> janvier- 31 juillet)		
Type de prise en charge	Nombre d'événements traités	Incidence Financière
Reconstitution carrière administrative	2.527	339.989.200
Révision situation administrative	4.160	179.378.900
Promotion sur liste d'aptitude	4.205	288.681.400
Reclassement	7.753	589.999.805
Titularisation	9.817	229.494.000
Versement	2.253	276.781.820
Avancement	2.097	99.627.800
Promotion	36.884	2.929.807.860
Reversement	254	2.097.200
Bonification	29	21.093.200
Totaux	73.664	4.961.082.980

1.3. De l'exécution des mesures d'accompagnement

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures liées à la prise en charge des avantages financiers des agents civils de l'Etat, sept (7) mesures d'accompagnement avaient été retenues.

Les participants aux négociations ont fait le point du niveau d'exécution des mesures suivantes :

- la constitution d'une base unique de données à partir de laquelle se fera la gestion des ressources humaines et financières ;
- le respect de la procédure en vigueur en matière de prolongation d'activités ;
- le contrôle systématique des éléments de rémunération des agents de l'Etat (indemnités, allocations familiales et diverses primes) en vue du nettoyage du fichier de la solde ;
- la mise à la retraite automatique des agents civils de l'Etat ayant atteint l'âge de la retraite ;
- le paiement systématique des indemnités de fin de carrière ;
- la pérennisation du paiement de la prime de transport ;
- le suivi des mesures d'accompagnement par un organe tripartite de la commission ad hoc sur la trêve sociale.

1.3.1- En ce qui concerne la constitution d'une base unique de données fiables et infalsifiables, elle consiste à organiser une nouvelle base de gestion des ressources humaines et financières, fruit de l'harmonisation et de l'intégration des données des fichiers de la fonction publique, de la solde et de la force publique.

La mise en place de cette base passe par le recensement numérique et biométrique des agents civils de l'Etat, en vue de la création du fichier unique qui devra être interconnecté aux organismes de sécurité sociale de droit public.

Le recensement et l'identification physique des agents civils de l'Etat, prévu pour la période allant de 2012 à 2014, ont débuté à Brazzaville, le 20 juin 2012. Ils ont permis d'atteindre, à ce jour, 9.096 agents civils de l'Etat.

Le comité recommande au gouvernement de poursuivre l'opération de recensement de manière à la clôturer au plus tard le 31 décembre 2014.

1.3.2- Abordant le point relatif au respect de la procédure en vigueur en matière de prolongation d'activités, le comité s'est rendu compte que la mesure est respectée par le gouvernement.

1.3.3- Le contrôle systématique des éléments de rémunération des agents de l'Etat a eu lieu en 2011 et 2012.

Il en est résulté des irrégularités qui se rapportent :

- aux indemnités et primes indûment perçues ;
- à l'usage de faux textes d'intégration ;
- à l'usurpation des grades de militaires et policiers ;
- à l'usage de fausses décisions d'engagement.

Le nombre de faussaires et de fictifs agents civils et militaires s'élève à 4.909, représentant une incidence financière annuelle de 8.312.575.488 francs CFA, au détriment de l'Etat.

1.3.4-Traitant du point relatif à la mise à la retraite automatique des agents civils

de l'Etat ayant atteint l'âge de la retraite, le comité a insisté que la mise à la retraite automatique, qui est déjà effective du point de vue de la procédure administrative, le soit également du point de vue financier. Aussi, recommande-t-il, conformément aux conclusions du conseil des ministres du 27 février 2013, que le Gouvernement revalorise les ressources financières nécessaires à la prise en charge des nouveaux pensionnés par l'organisme de sécurité sociale.

1.3.5- Le paiement des indemnités de fin de carrière n'est pas encore

systématique. Toutefois, des rappels sont calculés et payés aux bénéficiaires.

1.3.6- Le comité est satisfait de ce que la prime de transport continue à être payée régulièrement.

1.3.7- S'agissant du suivi des mesures d'accompagnement par un organe tripartite, le comité a noté que, suivant les conclusions de la réunion du comité national du dialogue social tenue le 26 juillet 2011, le président du comité a, par décision 001/CNDS-SP du 05 août 2011, nommé les membres du comité de suivi désignés respectivement par l'administration, les centrales syndicales et le patronat.

Se référant aux constats faits par le comité de suivi dans ses rapports trimestriels, le comité adresse une ultime recommandation pour la tenue des commissions administratives paritaires dans les institutions de la République et les ministères au plus tard le 31 octobre 2013 pour permettre aux agents de l'Etat de bénéficier normalement des mesures arrêtées le 5 août 2010.

Afin d'en assurer la tenue régulière, le comité propose l'insertion dans la nomenclature budgétaire d'une ligne dans le budget de fonctionnement de chaque institution ou ministère.

2. De l'examen de la valeur du point d'indice

Face à la disparité de la valeur du point d'indice dans la fonction publique de l'Etat, et dans le souci de parvenir à une harmonisation, le comité s'est convenu de la signature d'un accord cadre devant noter que la valeur du point d'indice soit relevée de 200 à 300 sur une période de quatre ans, ainsi qu'il suit :

-janvier 2014 : 225 ;

-janvier 2015 : 250 ;

-janvier 2016 : 275 ;

-janvier 2017 : 300.

Cet accord cadre irrévocable fait partie du présent protocole d'accord.

3. De l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant les dispositions de la loi n°021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique

Examinant cet avant-projet de loi, le comité s'est accordée pour que :  
-le statut général comprenne les avantages communs aux agents civils de l'Etat ;

-les statuts particuliers, qui seront pris sous forme de décrets, ne comportent que des avantages spécifiques liés à l'exercice de l'activité professionnelle du cadre concerné.

Quant à l'exercice ou non des activités lucratives de nature privée par les agents de la fonction publique, le comité se propose de réexaminer ce dossier au cours de sa session du quatrième trimestre de cette année.

Dans l'entre-temps, le comité a adopté cet avant projet de loi, avec amendements.

4. De l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions du code du travail

Le comité s'est convenu du complément de l'article 210-7 pour permettre que l'arrêté, qui sera pris pour déterminer les conditions d'exercice de l'activité syndicale, prévoie également les conditions relatives au recouvrement des cotisations syndicales.

Le comité a adopté cet avant projet de loi, avec amendements.

5. De l'harmonisation du montant des allocations familiales

Le comité, tenant compte, d'une part, de la nécessité d'harmoniser le montant des allocations familiales des travailleurs du secteur public et du secteur privé et, d'autre part, des contours juridiques y relatifs au regard de la réforme de notre système de sécurité sociale, s'est donné un temps de réflexion en attendant les recommandations et les orientations issues des études actuarielles en cours.

De même, il recommande au gouvernement de faire étudier par la caisse nationale de sécurité sociale les scénarii d'harmonisation des allocations familiales.

Le comité se propose de réexaminer ce dossier au cours de sa session du quatrième trimestre de cette année.

6. De l'examen du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)  
Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est actuellement de 50.400 francs CFA.

Le minimum est de 80.600 francs CFA dans la fonction publique de l'Etat et de 50.400 francs dans le secteur privé.

Pour mieux apprécier le problème et statuer en connaissance de cause, le comité a décidé de reporter la négociation du relèvement du SMIG à une autre session qui aura lieu au quatrième trimestre de cette année.

7. Du point de l'exécution des recommandations du comité national du dialogue social relatives à l'harmonisation des textes des enseignants  
Au cours de ses différentes sessions, en 2012 et 2013, le comité national du dialogue social a examiné la question relative à l'harmonisation des textes des enseignants.

Sur un ensemble de 3.561 dossiers reçus,

-1.257 textes ont été publiés ;

-2.225 textes ont été traités et classés par avant projets ;

-968 textes sont en cours de visas et signatures ;

-514 n'ont pas encore été traités.

A ce sujet, le comité insiste, dans cette ultime recommandation, que :

- les moyens financiers conséquents soient mis à la disposition de la commission chargée de l'harmonisation des textes des enseignants aux fins que les 514 dossiers non traités ainsi que les 968 dossiers, en cours de visas et de signatures, soient traités et publiés avant le 31 décembre 2013 ;
- la partie syndicale soit effectivement impliquée dans les travaux de ladite commission.

8. De l'examen de la dette de l'Etat :

La dette de l'Etat concerne :

- les établissements publics ;
- les droits des travailleurs des entreprises liquidées ou en cours de liquidation ;
- les épargnants et déposants ;
- les arriérés et arrérages des retraités ;
- les rappels des soldes d'activités des agents de l'Etat.

S'agissant de la situation spécifique des rappels des soldes d'activités



des enseignants, le comité recommande que le reliquat les concernant, soit apuré au plus tard le 31 décembre 2013, d'après un calendrier qui sera suivi par le comité de suivi du comité national du dialogue social.

De même, le comité recommande au gouvernement de mettre en place un dispositif pour apurer, dans les meilleurs délais, les autres aspects de la dette de l'Etat.

9. De la revalorisation des indemnités de fonction  
Le décret n° 595 fixant les montants des indemnités accordées aux animateurs de certains postes de responsabilité dans l'administration publique a été pris le 18 juin 1982.

Plus de trente ans après, le comité constate que les montants de ces indemnités sont devenus faibles. Aussi, recommande-t-il au gouvernement de les augmenter de 50%.

10. De la revalorisation du régime des indemnités de déplacement des agents de l'Etat

Eu égard au coût de la vie dans les pays hôtes et au faible cours de notre monnaie, le comité recommande au gouvernement de les relever d'au moins 100 %. Ces montants devraient, en ce qui concerne les voyages à l'étranger, tenir compte des zones diplomatiques.

De façon globale, le comité s'est félicité de la sérénité du climat social et de la coopération des parties en négociations. Les parties se sont engagées à nouveau à garantir cet esprit de dialogue afin de pérenniser la paix sociale dans notre pays.

Le présent protocole d'accord stipule les conclusions

qui constituent des obligations pour les parties signataires.  
Fait à Brazzaville, le 12 août 2013

Ont signé :

Pour les centrales syndicales les plus représentatives des travailleurs :

Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC),  
Le président,  
Bello Bellard ELAULT  
Anne Marie NZILA  
Lambert NDJOBO  
Raymond TATYS COSTODES  
Edouard ADZOTSA  
Cabral Maloze AWAH  
Confédération syndicale congolaise (CSC),  
Le secrétaire général,  
Daniel MONGO  
Gilbert Sédar ANDZOUANA  
Sébastien EBAO  
Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC),  
Jean Bernard MALOUKA  
Rémy BATELA  
Marie Hélène AKIRA

Pour le patronat :  
Union patronale et interprofessionnelle du Congo,

Le vice-président,  
Alphonse MISSENGUI  
Félix MOUKO  
Syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo,  
Le président,  
Georges Emmanuel ZOULA  
Jean Cyr MAYALA  
Confédération général du patronat du Congo (COGEPACO),  
Le président,  
Jean GALESSAMY IBOMBOT  
Marie Madeleine SOCKY  
Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC),  
Le vice président,  
Auguste NGABIRA  
Gabriel KINOJANI  
Syndicat des commerçants du Congo (SCC),  
Le président,  
Vincent GAMBIA  
Alexandre OSSIBI  
Union des employeurs des transports en commun (UETC),  
Le président par intérim,  
Victor KAMVOUATOU  
Rancalli DANDO

Pour les syndicats corporatifs de l'enseignement :  
Collège syndical de l'enseignement

(CSE),  
Auguste BIDZOUTA  
Julien SAMBA  
Gabriel MAHINGA

Pour la concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE),  
Rémy Alain Blaise BOUMBA  
Daniel NGAMI  
Christophe MONGO ONDIALA  
Serge Roland NKALATH  
Le secrétaire permanent du comité,  
Josias ITOUA-YOCKA

Pour le Gouvernement, Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration,  
Gilbert ONDONGO

Le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat,  
Guy Brice Parfait KOLELAS

Le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale,  
Florent NTSIBA

## COMITE NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL NÉGOCIATIONS GLOBALES GOUVERNEMENT – PARTENAIRES SOCIAUX PROTOCOLE D'ACCORD -- Août 2013

Entre d'une part,

Le Gouvernement de la République, représenté par messieurs :

-Florent NTSIBA, ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale ;  
-Gilbert ONDONGO, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ;  
-Guy Brice Parfait KOLELAS, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat,

Et d'autre part,

Les centrales syndicales des travailleurs les plus représentatives, représentées par messieurs :

-Bello Bellard ELAULT, président de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Anne Marie NZILA, membre de la de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Lambert NDJOBO, de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Raymond TATYS SOSTODES, membre de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Edouard ADZOTSA, membre de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Cabral Maloze AWAH, membre de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ;  
-Daniel MONGO, secrétaire général de la confédération syndicale congolaise (CSC) ;  
-Gilbert Sédard ANDZOUANA, membre de la confédération syndicale congolaise (CSC) ;  
-Sébastien EBAO, membre de la confédération syndicale congolaise (CSC) ;  
-Jean Bernard MALOUKA, secrétaire général de la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC) ;  
-Rémy BATELA, membre de la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC) ;  
-Marie Hélène AKIRA, membre de la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC).

Les organisations patronales représentées par messieurs :

-Alphonse MISSENGUI, vice-président de l'union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) ;  
-Félix MOUKO, membre de l'union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) ;  
-Georges Emmanuel ZOULA, président du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo (SPBPC) ;  
-Jean Cyr MAYALA, membre du syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo (SPBPC) ;  
-Jean GALESSAMY IBOMBOT, président de la confédération générale du patronat du Congo (COGEPACO) ;  
-Marie Madeleine SOCKY, membre de la confédération générale du patronat du Congo (COGEPACO) ;  
-Auguste NGABIRA, vice-président de l'union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC) ;  
-Gabriel KINOJANI, membre de l'union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC) ;  
-Vincent NGAMBIA, président du syndicat des commerçants du Congo (SCC) ;  
-Alexandre OSSIBI, membre du syndicat des commerçants du Congo (SCC) ;  
-Nestor KAMVOUATOU, président par intérim de l'union des employeurs des transporteurs en commun (UETC) ;  
-Rancalli DANDO, membre de l'union des employeurs des transporteurs en commun (UETC).

Les syndicats corporatifs de l'enseignement représentés par :

-Auguste BIDZOUTA, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE) ;

-Julien SAMBA, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE) ;  
-Gabriel MAHINGA, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE) ;  
-Rémy Alain Blaise BOUMBA, coprésident de la concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ;  
-Daniel NGAMI, coprésident de la concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ;  
-Christophe MONGO ONDIALA, coprésident de la concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ;  
-Serge Roland NKALATH, coprésident du collège syndical de l'enseignement (CSE).

### CHAPITRE I : DISPOSITION GENERALE

Les parties signataires du présent accord réitèrent leur engagement à renforcer le dialogue social comme moyen de prévention et de résolution de tout conflit survenu ou pouvant survenir dans les relations de travail.

### CHAPITRE II : DU RELEVEMENT DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE

Le relèvement de la valeur du point d'indice à 300, dans la fonction publique de l'Etat, est un objectif à atteindre dans la période allant de janvier 2014 à janvier 2017.

Ainsi, ce relèvement de 200 à 300 sera exécuté ainsi qu'il suit :

-janvier 2014 : 225 ;  
-janvier 2015 : 250 ;  
-janvier 2016 : 275 ;  
-janvier 2017 : 300.

Par conséquent, les agents de l'Etat ayant bénéficié par deux fois des mesures sociales sur le relèvement des bas salaires, jouiront de l'augmentation progressive de la valeur du point d'indice au prorata annuel. Les agents des corps et établissements publics dont la valeur du point d'indice change en fonction du relèvement dans la fonction publique de l'Etat ne pourront obtenir la valeur du point d'indice 300 qu'à compter du 1er janvier 2017.

Fait à Brazzaville, le 12 août 2013

Ont signé :

Pour les centrales syndicales les plus représentatives des travailleurs :  
Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC),  
Le président,  
Bello Bellard ELAULT  
Anne Marie NZILA  
Lambert NDJOBO  
Raymond TATYS COSTODES  
Edouard ADZOTSA  
Cabral Maloze AWAH

Confédération syndicale congolaise (CSC),  
Le secrétaire général,  
Daniel MONGO  
Gilbert Sédard ANDZOUANA  
Sébastien EBAO  
Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC),  
Jean Bernard MALOUKA  
Rémy BATELA  
Marie Hélène AKIRA

Pour le patronat :  
Union patronale et interprofessionnelle du Congo,  
Le vice-président,  
Alphonse MISSENGUI  
Félix MOUKO  
Syndicat patronal des boulangers et pâtisseries du Congo,  
Le président,  
Georges Emmanuel ZOULA  
Jean Cyr MAYALA

Confédération général du patronat du Congo (COGEPACO),  
Le président,  
Jean GALESSAMY IBOMBOT  
Marie Madeleine SOCKY  
Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC),  
Le vice président,  
Auguste NGABIRA  
Gabriel KINOJANI  
Syndicat des commerçants du Congo (SCC),  
Le président,  
Vincent NGAMBIA  
Alexandre OSSIBI  
Union des employeurs des transports en commun (UETC),  
Le président par intérim,  
Nestor KAMVOUATOU  
Rancalli DANDO

Pour les syndicats corporatifs de l'enseignement :  
Collège syndical de l'enseignement (CSE),  
Auguste BIDZOUTA  
Julien SAMBA  
Gabriel MAHINGA

La concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE),  
Rémy Alain Blaise BOUMBA  
Daniel NGAMI  
Christophe MONGO ONDIALA  
Serge Roland NKALATH  
Le secrétaire permanent du comité,  
Josias ITOUA-YOCKA

Pour le Gouvernement,  
Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration,  
Gilbert ONDONGO

Le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat,  
Guy Brice Parfait KOLELAS  
Le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale,  
Florent NTSIBA





**AVIS À MANIFESTATION D'INTERET  
N° 009-MEFPPPI-PADE-CPM 2013**  
Relatif au recrutement du Responsable des Opérations (Chef d'équipe)  
du Fonds d'Appui à Coût Partagé (FACP)



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.  
Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, l'Unité de Coordination procède au recrutement du Responsable des Opérations du Fonds d'Appui à Coût Partagé (FACP).

**I – PROFIL (Qualifications académiques et professionnelles) :**

- a) Etre titulaire au moins d'un diplôme en management, en économie, en administration des entreprises ou équivalent en sciences économiques ou disciplines similaires (minimum Bac + 5, équivalent à une maîtrise-Master);
- b) Avoir une grande expérience dans la mise en œuvre des programmes d'appui et des relations avec les agences ou institutions de développement dans le secteur public ou dans le secteur privé. Une expérience prouvée d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion des fonds d'appui ou programmes/projets d'appui au développement des entreprises financées par les institutions ou Banques multilatérales de développement, ou par des organismes et structures du secteur privé visant le même objectif, dont au moins deux (2) ans à des postes de responsabilité ;
- c) Avoir une excellente capacité de gestion d'un fonds d'appui aux entreprises et expérience dans l'administration des subventions de différentes tailles dans un environnement complexe.
- d) Avoir une excellente compétence d'organisation avec une parfaite maîtrise de la langue française, couplée à des connaissances en langue anglaise ;
- e) Démontrer d'une capacité à développer et mettre en œuvre une stratégie de communication ;
- f) Etre de nationalité congolaise (expert local ou membre de la diaspora) ayant une solide expérience dans le domaine du management, de pré-

férence dans le secteur privé, ainsi qu'une bonne connaissance des pratiques de management international. Jouir d'une solide réputation et d'une bonne crédibilité auprès de la communauté des affaires locales.

**DUREE DU MANDAT**

La durée du contrat est d'un an renouvelable sur la base de performances jugées satisfaisantes.

**II-PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT**

La sélection se fera en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011.

**III-CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE**

La cellule de passation des marchés du PADE/PACADEC invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services pour le poste en objet ainsi que les informations indiquant leur motivation et leur qualification pour exécuter les services (lettre d'offre de services, CV, copies des diplômes, certificats ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience) sous pli fermé portant la mention « Avis n° 009-MEPATI-PADE-CPM-2013 » à déposer au siège du Projet sis, rue Isaac Locko n°05 et 06 (dans le secteur de Blanche Gomez à Brazzaville) au plus tard le 14 Août 2013 à 15 heures,

Tél : 05 568 87 06 E-mail :

pade.pacadecc@yahoo.fr .

**IV-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet ou par adresse électronique indiqués ci-dessus.

NB : Les deux meilleurs candidats présélectionnés sur dossiers subiront une interview organisée pour ce poste.

**Le Coordonnateur a.i  
des Projets PADE/PACADEC**

**Bertille Chantal MAPOUATA**

**Appel à propositions 2013  
FONDS D'APPUI AUX SOCIETES CIVILES DU SUD**



Dans le cadre des projets financés sur le Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud (SCS), ancien Fonds Social de Développement, l'Ambassade de France au Congo lance un appel à propositions afin de procéder à une nouvelle vague de financement de microprojets de développement pour la fin d'année 2013.

Date limite de dépôt des notes de synthèse : 31 août 2013, à 22h.

L'objectif du Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud est de lutter contre la pauvreté grâce au renforcement des organisations de la société civile congolaise. Les actions soutenues par le projet SCS 2013-2016 s'inscriront dans trois secteurs d'intervention prioritaires :

- l'accès des populations aux services essentiels : il s'agira d'améliorer l'accès aux services de base considérés comme les plus critiques par la partie nationale, à savoir d'une part la santé et le secteur social, et d'autre part l'eau et l'assainissement.
- l'insertion économique : il s'agira de contribuer à l'amélioration des dispositifs de formation professionnelle qualifiante et d'impulser des dynamiques micro-économiques (initiatives de création de revenus et d'emplois)
- la gouvernance démocratique : il s'agira de concourir à l'amélioration de l'état de droit et la promotion / protection des droits humains.

De manière transversale, le projet SCS veillera à structurer davantage les acteurs de la société civile en développant les compétences des associations en matière de dialogue politique et de plaidoyer, et en appuyant des initiatives collectives et de renforcement de réseaux.

Les structures bénéficiaires d'une subvention sur le SCS peuvent être :

- des personnes morales de droit privé issues de la société civile (ONG, associations, coopératives...);
- des personnes morales de droit public à caractère local : collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Les lignes directrices de l'appel à projet ainsi que le formulaire de rédaction de la note de synthèse, à remplir par ordinateur, sont disponibles sur le site de l'Ambassade de France au Congo (ambafrance-cg.org), rubrique « Fonds social de Développement ».

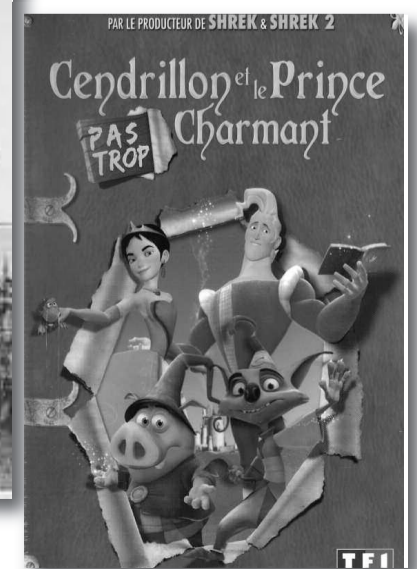
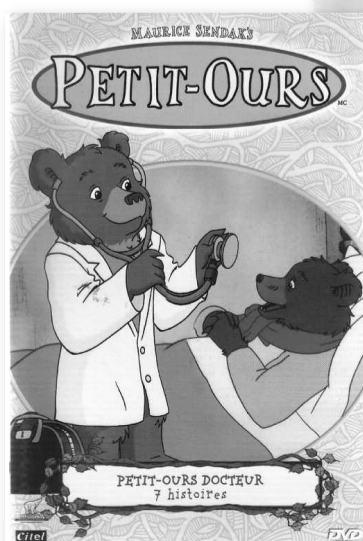
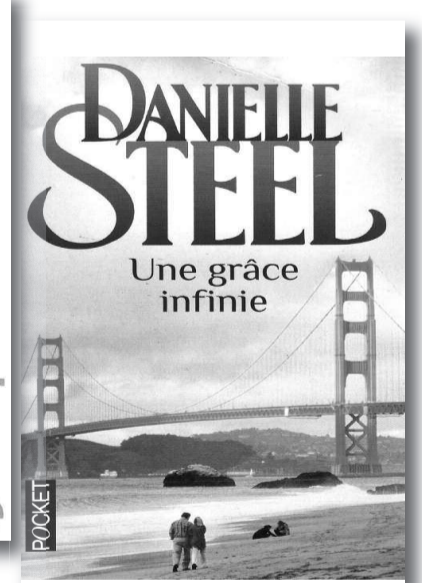
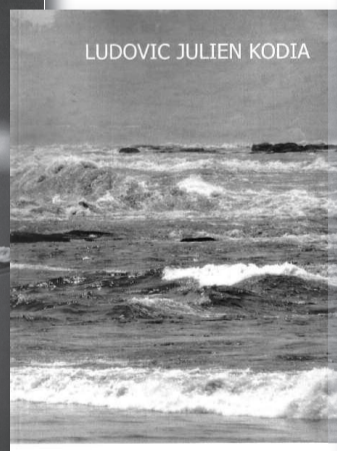
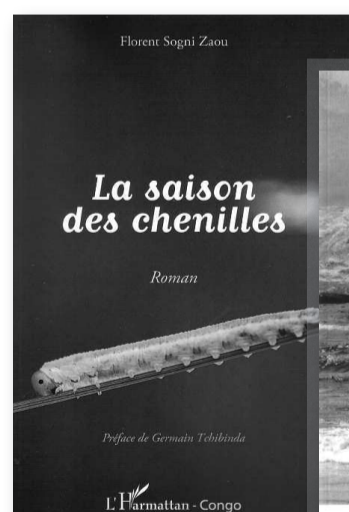
Pour toutes demandes d'informations ou de clarification : scscongo@gmail.com

**IN MEMORIAM**



Le 14 août 2012 disparaissait à 87 ans l'illustre syndicaliste et homme politique congolais Gilbert Arsène Pongault. Les membres de sa famille remercient infiniment tous ceux qui ont compati et les ont soutenus de près ou de loin dans cette douloureuse épreuve. Les membres de la famille Pongault sont également reconnaissant de l'hommage rendu au défunt par les plus hautes autorités de la république. Gilbert, tu resteras à jamais dans nos cœurs.

**EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**





## INTERVIEW

## La mécanisation de l'agriculture est le pilier du développement de ce secteur, selon Rigobert Maboundou

**Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage explique, dans cette interview exclusive, la vision gouvernementale pour la mécanisation et la modernisation de l'agriculture congolaise**

**Les Dépêches de Brazzaville : L'agriculture est un volet très important de l'industrialisation et de la modernisation du Congo. Comment, à l'heure actuelle, entrevoyez-vous le processus de mécanisation et le développement de ce secteur dans le cadre d'une économie intégrée ?**

**Rigobert Maboundou :** Le président de la République, qui a mis en œuvre le Chemin d'avenir que le gouvernement a converti en Plan national de développement, insiste pour que notre agriculture, qui est une agriculture de transition, arrive à féconder ces deux branches. La première branche, c'est la branche paysanne, la deuxième est ce qu'on peut appeler l'agrobusiness, donc l'agriculture industrielle. En ce qui concerne la branche paysanne, la modernisation passe par la mécanisation, la formation puis la vulgarisation sans oublier l'utilisation de semences améliorées qui peuvent permettre d'avancer plus vite dans le développement de cette agriculture. C'est ce que nous faisons avec le programme de mécanisation que nous avons commencé directement sur le budget de l'État ou indirectement à travers le partenariat que nous avons signé avec une ONG américaine appelée International Partnership for Human Development

(IPHD). Nous allons également, dans le cadre de cette modernisation, soutenir les initiatives privées, paysannes ou néo-rurales, à travers le Fonds de soutien à l'agriculture.

**LDB : Justement, de matière concrète, comment l'État entend-t-il impulser cette dynamique en dépit des faibles capacités des paysans ?**

**RM :** Ce fonds a été initié pour aider les populations à élever leur niveau de production. Nous avons également des formations que nous développons avec le Centre de démonstration des techniques agricoles et la vulgarisation que nous développons au niveau du ministère. Dans le cadre de cette agriculture paysanne à développer, nous avons la filière nouveaux villages agricoles et à ce niveau nous recevons des jeunes qui n'ont pas pu accéder à des emplois salariés pour les former à la culture de fermier, afin qu'ils deviennent des agriculteurs à part entière et travaillant dans le cadre de la modernisation. L'autre composante est agro-industrielle. Nous la faisons avec les entreprises, des investisseurs étrangers, qui développent des plantations industrielles à grande échelle avec l'utilisation de la machine, des nouvelles technologies. Cela nous permet d'évoluer plus vite dans la production de valeur ajoutée manufacturière. Car, c'est bien d'avoir des produits mais c'est aussi bien d'assurer la durabilité de ces produits avec l'agro-industrie afin de conditionner ces

produits.

**LDB : Cette agro-industrie ne va-t-elle pas écraser les petits producteurs ?**

**RM :** Cette agro-industrie est le maillon par lequel on va densifier la modernisation, de sorte que nous créerons des pôles de croissance afin que les paysans tirent profit à travers leur prise en charge dans la commercialisation des produits, ainsi qu'à travers la diffusion de connaissances nouvelles provenant de ces grandes entreprises. Voilà comment nous voyons l'évolution de cette agriculture en faisant évoluer la production paysanne, les nouveaux villages agricoles et l'agro-industrie. Nous avons beaucoup de terres disponibles, pas seulement pour la production agricole, mais aussi pour l'installation de complexes agro-industriels qui nous permettront de transformer localement cette production. Ces différentes formes de production dans notre pays tiendront compte à la fois du niveau de développement de la classe paysanne et de notre ambition d'être en 2025 un pays où la sécurité alimentaire sera assurée.

**LDB : Vous avez parlé du Fonds de soutien à l'agriculture, qui existe depuis quelques années déjà. Quel a été selon vous son apport au développement agricole ?**

**RM :** Le Fonds de soutien à l'agriculture nouvelle version existe depuis 2009. Et quatre ans d'existence, c'est effectivement un délai suffisant pour faire le bilan de l'existence de ces activités. À l'évidence, nous avons connu quelques avancées. Un opérateur économique basé à Pointe-Noire a pu augmenter sa capacité de production grâce à l'intervention du Fonds de soutien à l'agriculture. Nous en avons financé un autre dans la partie nord de Brazzaville qui n'avait que deux porcs ; à présent, il approvisionne les marchés de manière importante. Le Fonds de soutien a été d'un certain intérêt pour le développement de notre production, l'accroissement de l'offre agricole. Mais en même temps il faut, à la vérité, dire que nous avons également connu des déboires.

**LDB : Lesquels ?**

**RM :** Ils relèvent de trois ordres. La question de la responsabilité dans le rapport à l'argent est l'une des difficultés que nous avons rencontrées. Il y a aussi l'inconscience de ceux qui reçoivent des crédits et qui ne les utilisent pas forcément pour le financement d'activités agricoles et, même quand ils le font, ils ne montrent pas le même empressement quand il s'agit de rembourser. La troisième difficulté, objective aussi, est relative à la nature du secteur dans lequel nous évoluons. En 2012, par exemple, nous avons connu un déficit par insuffisance de pluie.



Rigobert Maboundou

Ceux qui ont eu des crédits cette année n'ont pas eu les résultats agricoles attendus, et il se pose alors des difficultés pour le remboursement du crédit. Il y a également ceux qui ont eu des plantations ravagées par les maladies. Comme il peut y en avoir qui ont perdu leur production à cause des insectes. C'est ainsi que nous allons réformer le Fonds de soutien à l'agriculture en tenant compte du premier bilan pour que l'efficacité de la dépense publique puisse être préservée.

**LDB : Qu'en est-il des projets nouveaux villages ?**

**RM :** Les projets nouveaux villages, on peut aussi en tirer un premier bilan. Le premier village a été mis en exploitation le 8 octobre 2011, le second l'a été le 5 février 2012, c'est une expérience récente. Pour le premier, les résultats sont intéressants. L'objectif était de produire à peu près 6 millions d'œufs de table par an, donc entre le 8 octobre 2010 et le 8 octobre 2011. Arrivés à cette date, nous avons affiché une production de 6,6 millions d'œufs, donc nous avons dépassé la prévision. En 2012, nous avons déjà affiché 8 millions, donc on est toujours en progression et au-dessus des objectifs fixés. Il a été tiré en conclusion qu'en termes de production les choses vont dans la bonne direction. En termes de revenus aussi, puisse que les revenus mensuels s'élèvent entre 400 000 et 500 000 FCFA par famille d'exploitants. Cependant, il faut reconnaître que là aussi, nous avons quelques difficultés. Elles sont de deux ordres : l'électricité et l'eau.

**LDB : Pouvez-vous être plus explicite ?**

**RM :** Le nouveau village de Nkouo, qui produit des œufs de table, n'est pas connecté au réseau national d'électricité et, de ce fait, nous utilisons des générateurs, cela fait perdre aux exploitants l'avantage qu'ils ont en termes de coût. Quant à l'eau, vous savez bien que la gestion d'une production agricole nécessite une grande quantité d'eau et, sur place, nous avons des jeunes qui disposent de deux hectares de terres et s'emploient également à développer les cultures maraîchères. Nous utilisons donc l'eau des forages, normalement en matière agricole ce n'est pas l'eau de forage qui est recommandée. Voilà deux raisons qui font grimper les coûts des nouveaux villages agricoles. Le deuxième nouveau village, ins-

tallé à Invoumba, spécialisé dans la production de poulets de chair est parti avec les mêmes avantages et les mêmes inconvénients. Il bénéficie d'un segment de l'abattoir, qui nous permet de mettre sur le marché des poulets vidés et conditionnés pour la consommation des ménages.

**LDB : Allez-vous vous arrêter à ces deux expériences ? Sinon, comment entendez-vous poursuivre avec ces nouveaux villages agricoles ?**

**RM :** Un programme avait été établi par le président de la République, qui prévoyait la construction de trois nouveaux villages dans le premier périmètre au-delà de Brazzaville sur la RN2. Nous avons déjà les deux premiers, et nous allons construire le troisième à Odziba. Celui-là sera spécialisé dans la production de viande porcine et va aussi abriter les infrastructures de base qui permettront d'approvisionner les deux autres villages en poussins, mais aussi en aliments de bétail. Une fois que nous aurons terminé avec le premier périmètre, nous nous déplacerons vers la périphérie de Pointe-Noire pour faire la même chose. Quand nous aurons terminé avec Pointe-Noire, le président nous dira quelle direction prendre.

**LDB : Pour finir, êtes-vous optimiste quant aux résultats de la politique nationale de développement agricole ?**

**RM :** J'évoquerais trois choses pour conclure. Premièrement, si nous ne travaillons pas, nous ne pouvons pas espérer atteindre la sécurité alimentaire. La deuxième, le Congolais doit savoir que si nous voulons que les prix des produits agricoles baissent sur le marché, il faut augmenter la production, parce que quand l'offre est supérieure à la demande, les prix baissent. Troisièmement, enfin, le Congolais doit savoir que nous avons des terres riches et n'allons pas tout le temps continuer à importer des autres pays, car ces pays peuvent se trouver en situation de crise et ne plus être en mesure d'exporter. J'ai énuméré ces trois choses pour attirer l'attention des compatriotes. Si chacun de nous ne se mobilise pas pour la production agricole comme le font les Chinois, les Américains et les autres peuples, nous attendrons longtemps avant d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Propos recueillis par  
Thierry Nougou et Josiane Mambou-Loukoula

## IN MEMORIAM

18 août 1993 – 18 août 2013, voici 20 ans déjà, jour pour jour que Catherine Gnalabéka Gnadzoho « Ewasso » fut arrachée à l'amour de ses enfants.

En cette date commémorative, nous enfants (Valérie, Lydie, Cathy, Fabrice, Mesmin, Sonia, Sandra, Moïse) prions tous ceux qui l'ont, connu, et aimé d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour elle.

Maman, tu resteras à jamais gravée dans nos cœurs.



## REMERCIEMENTS

Son Excellence Serge Mombouli, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo auprès des États-Unis d'Amérique (USA)

-M. Kwasi Tagbor Mboumba au Ghana

-Mme Antoinette Sarah Nagoti Tagbor

-M. Patrick Corentin Yombi

-M. Vincent Roseli-Tati

-M. Dieudonné Paka,

-la famille Tati-Kounia

remercient les parents, amis et connaissances du soutien multiforme que vous avez témoigné lors du décès de leur mère, sœur, tante et grand-mère, la veuve Paka née Mboumba Bernadette, survenu le 05 juin 2013 en France. Que la terre lui soit légère





## CONCERTATIONS NATIONALES

## L'opposition de plus en plus fragilisée

**Les divergences se radicalisent au sein de l'opposition puisque, selon un groupe des partis politiques, elle serait en train d'être minée par les leaders politiques de l'Équateur.**

Les Concertations nationales sont annoncées pour la semaine en cours, selon l'annonce faite par le présidium de ce forum constitué du président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku et celui du Sénat Léon Kengo wa Dondo. Alors que la tenue de ses assises est imminente, l'on constate la radicalisation des divergences au sein de l'opposition. Une tendance de l'opposition a décidé de ne pas être partie prenante aux concertations. L'UDPS d'Étienne Tshisekedi avait déjà rejeté l'idée de la rencontre, soulignant que c'est de la distraction. L'UNC de Vital Kamerhe et le MLC posent des conditions pour participer, notamment le respect des Accords d'Addis-Abeba et la résolution 2098 des Nations unies. Mais une autre frange de l'opposition a accepté de prendre part aux concertations nationales. Ce groupe de partis politiques a tenu un deuxième conclave de l'Opposition. Et selon des rumeurs per-



Léon Kengo wa Dondo

sistantes, ces assises organisées dans la salle des conférences de l'église Fatima dans la commune de Gombe à Kinshasa auraient été financées par Léon Kengo, président du Sénat et président de l'UFC se réclamant de l'opposition. « Ce conclave de l'opposition a fort ressemblé à un dialogue des leaders politiques de la province de l'Équateur avec quatre cadres de cette partie du pays, comme Lisanga Bonganga, Ewanga, José Ma-



Joseph Olenghankoy

kila et Bongongo qui ont conduit le débat », fait remarquer un politicien qui a requis l'anonymat. Après la mise en place du secrétariat technique des concertations nationales, Léon Kengo wa Dondo a rencontré cette opposition prête à participer aux concertations, dès son retour de Brazzaville où il a été consulté le président Denis Sassou Nguesso, en compagnie du président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku. Et

Kengo a laissé entendre au cours de cette réunion -où l'on a visiblement empêché que des questions lui soient posées par l'assistance- qu'un gouvernement sortira après les concertations nationales. Et cette annonce a visiblement réveillé les ambitions. L'évolution de la situation au sein de l'opposition prend ainsi des allures inquiétantes pour certains groupements politiques de l'opposition qui croyaient à ces concertations nationales. Les états-majors politiques multiplient des rencontres à ce sujet. Les Forces novatrices pour l'union et la solidarité (Fonus) de Joseph Olenghankoy avait été le premier à proposer la mise sur pied d'une commission tripartite et préparatoire des concertations nationales, composée de la majorité, de l'opposition et de la société civile. Au regard de la situation actuelle au sein de l'opposition et la mise en place sans consultation du secrétariat technique, les Fonus craignent l'échec des assises.

« Nous avons été de bonne foi en acceptant l'idée des Concertations nationales où l'on devrait aborder toutes les ques-

tions qui bloquent le pays sur le plan politique, social, sécuritaire. La question de la légitimité du pouvoir devrait y être traitée. Mais l'on constate que cette opposition se laisse miner. Et aujourd'hui, l'on assiste à un dialogue régional en son sein avec les leaders politiques de l'Équateur conduits par le président de l'UFC, Kengo wa Dondo », a indiqué Kalala Mutonde, cadre de cette formation politique qui continue: « La dernière réunion de l'opposition a ressemblé plus à un dialogue régional et nous ne sommes pas du tout prêts à accompagner un groupe de personnes qui ne parlent plus de la question congolaise, mais plutôt de leurs problèmes spécifiques provinciaux. L'on attend voir où tout cela va aboutir ».

Le point de vue de cette formation politique sur une Commission tripartite avait été rallié par le MLC et par les partis politiques de l'opposition qui ont organisé le premier conclave de l'opposition dans la commune de Limete, comme l'UNC.

Martin Enyimo

## Participation incertaine d'Étienne Tshisekedi

**Pendant que les autres partis de l'opposition mettent un peu d'eau dans leur vin en renonçant aux préalables posés, l'UDPS continue de camper sur sa position en rejetant toutes les sollicitations en rapport avec ce forum national.**

Depuis que la dynamique des concertations nationales a été lancée, Étienne Tshisekedi paraît, encore et toujours, évoluer en marge de ce processus pour lequel il semble ne manifester aucun intérêt. L'UDPS avait déjà donné le ton en déclarant qu'elle refuse « de participer à un simulacre de dialogue qui prendrait la forme d'un congrès des forces politiques affiliées à la majorité présidentielle ». A la 12e rue/Limete, on est plus que jamais convaincu que ces concertations nationales, du moins dans leur forme actuelle, tendent à conférer une certaine légitimité au chef de l'État. Depuis lors, l'irréductible opposant ne pipe mot sur l'organisation de ce forum, préférant s'enfermer dans un mur d'ivoire. Tout ce qui se trame aujourd'hui sur fond d'intenses activités du tandem Kengo-Minaku ne semble pas le bousculer dans sa fermeté.

Au moment où d'autres formations politiques de l'opposition tendent à mettre un peu d'eau dans leur vin, prêtes à mordre à l'hameçon sous certaines conditions, Étienne Tshisekedi et son UDPS restent toujours intraitables dans leur position. Le Mouvement de libération du

Congo et d'autres partis de l'opposition qui jusque-là partageaient la même vision avec l'UDPS ont dû se rétracter en dernière minute en renonçant à leurs préalables. L'on croit savoir que la perspective de la formation d'un gouvernement d'Union nationale telle qu'annoncée par Léon Kengo Wa Dondo justifierait ce changement de ton de la part de ces partis avides du pouvoir. Avec ce revirement inattendu du MLC, il n'est pas exclu que l'UNC de Vital Kamerhe lui emboîte aussi le pas. Dans cette hypothèse, l'UDPS resterait alors la seule du triumvirat à ne pas encore céder à l'appât du président du Sénat.

## Attitude controversée

Étienne Tshisekedi et son parti ont rejeté toutes les sollicitations en rapport avec ce forum national. Lundi dernier, alors que le présidium amorçait des consultations avec la classe politique et la société civile, l'UDPS n'était pas partie prenante. Au moment où les autres acteurs politiques et sociaux traversent le Pool pour aller à la rencontre du potentiel facilitateur Denis Sassou N'Guesso, Étienne Tshisekedi fait montre d'aucun empressement. Et pourtant, son implication dans les concertations nationales apparaît comme déterminante pour leur donner un caractère inclusif. « Il faut attendre la tenue de la rencontre entre Denis Sassou-N'Guesso et Étienne Tshisekedi avant de convoquer les

concertations nationales », a déclaré le président du groupe parlementaire UDPS et alliés. Pour ce dernier, le leader de l'UDPS a effectivement sa place dans ce forum en tant qu'un des protagonistes majeurs de la crise politique en RDC résultant essentiellement des fraudes électorales ayant émaillé les scrutins de 2011. Plutôt que de se lancer sans le « lider maximo » dans « un forum qui perdra toute sa crédibilité », Samy Badibanga exhorte le présidium à la patience car, de la rencontre Étienne Tshisekedi-Denis Sassou N'Guesso dépendra, selon lui, de la suite à donner aux préparatifs de ce forum national.

À présent qu'un grand pas vient d'être franchi avec notamment la mise en place du secrétariat technique, le choix des thématiques et l'acceptation du consensus comme seul mode de décision, d'aucuns redoutent que, dans son extrémisme outré, Étienne Tshisekedi puisse tout mettre en moule. Pendant qu'une certaine opinion considère son attitude extrémiste comme un frein à l'élan de cohésion national qui se profile, d'autres par contre la soutiennent estimant qu'elle permet à l'ex-challenger de Joseph Kabila d'éviter de se compromettre dans une rencontre où les intérêts du peuple risquent d'être sacrifiés au profit du besoin de repositionnement des acteurs politiques.

Alain Diasso

## FONDS MONÉTAIRE AFRICAIN

## Qui sera le prochain pays à ratifier le protocole ?

**La Lybie et la RDC l'ont déjà entériné après son adoption par les ministres africains en charge de l'Économie et des finances, mais le projet ne pourra aboutir qu'avec la ratification d'au moins treize autres États.**

La bataille menée actuellement vise à élargir autant que possible le consensus parmi les pays africains, particulièrement ceux appelés à jouer un rôle stratégique pour la viabilité du projet, en l'occurrence le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Algérie mais aussi la Lybie déjà signataire. Ces cinq pays sont déjà les plus gros contributeurs de l'Union africaine et, à ce titre, ils sont appelés à jouer le rôle de locomotive pour la concrétisation du projet. L'option arrêtée est de pousser ces pays à amener les parts les plus élevées en échange d'un poste d'administrateur permanent. Même sur le plan de la gouvernance de l'institution, l'on s'accorde à reconnaître que le projet est techniquement prêt à être lancé, et le reste des aménagements suivra plus tard, en fonction de l'évolution sur le terrain. Pour autant, il y a des avancées importantes dans sa mise en place. Cette institution financière panafricaine a reçu la mission de soutenir la croissance et le développement de l'Afrique, un véritable atout surtout en cette période où le continent affiche des croissances économiques positives. Pour rassurer les plus sceptiques à l'intégration économique africaine, une source de l'Union africaine a fait état de l'adoption par les chefs d'État de tous les articles de la Banque africaine d'investissement. Certes, il ne s'agit pas du Fonds monétaire africain, a-t-elle reconnu, mais là-aussi, les choses évoluent, a-t-elle ajouté.

À ce jour, plusieurs économistes d'origine africaine travaillent sur d'importants projets visant la région dont le Fonds monétaire international, la bourse africaine des valeurs et l'industrialisation de l'Afrique. En effet, la voie semble toute dégagée pour la création de la Banque centrale africaine, le fruit d'une stratégie conjointe en cours de préparation. Cependant, la présence de quarante monnaies dans la région peut constituer une contrainte majeure, notamment sur le plan du développement du commerce intra-africain. La création du Fonds monétaire africain peut aider à résorber ce problème, à travers la mise en service de la Caisse de compensation. Beaucoup n'hésitent pas à appeler à une institution africaine financière moins contraignante que le Fonds monétaire international et plus apte à soutenir la promotion du secteur privé. Quant à la bourse, autre projet panafricain d'une importance capitale, son rôle sera de permettre aux entreprises de se faire coter et de trouver des financements en dehors des structures bancaires classiques. Le travail technique est achevé, a-t-on appris, mais sa dimension politique continue à poser un problème au regard de l'attachement scrupuleux de certains pays aux intérêts nationaux. Rien n'exclut, dans un premier temps, de passer d'abord par les bourses régionales et des mécanismes de convergence. La bourse d'Abidjan réunit jusqu'à huit pays.

Laurent Essolomwa

## MONUSCO

## Martin Klobber remplace Roger Meece

**Le nouveau représentant du secrétaire général des Nations unies en RDC affiche son ambition de contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la pacification de l'est de la RDC en proie à un conflit armé.**

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a un nouveau représentant spécial en RDC en la personne de Martin Klobber. Ce dernier a pris officiellement ses fonctions le 13 août après avoir servi en Irak sous ce même statut. D'entrée de jeu, ce cadre onusien a affiché son ambition de contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la pacification de l'est de la RDC en proie à un conflit armé. « Nous

avons la responsabilité de servir le peuple congolais et de l'aider à s'extirper de l'ombre d'un conflit vicieux qui n'a que trop duré », a-t-il déclaré à l'occasion de sa prise de fonction. Et Ban Ki-moon d'ajouter : « La sécurité, la paix et le développement durables sont à notre portée, surtout dans l'est du pays où les populations ont tant souffert des exactions des milices depuis plus de deux décennies ».

Martin Klobber remplace à ce poste Roger Meece qui a dirigé la Monusco depuis 2010. Agé de 60 ans, il est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Bonn en Allemagne et traîne une ex-

périence dans l'élaboration des politiques internationales relatives aux zones de conflit. De 2000 à 2003, il a été chef de cabinet de l'ancien ministre allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer. Il a passé plus de vingt-cinq ans dans ce ministère et a été ambassadeur de son pays en Iraq et en Égypte.

Roger Meece quitte la RDC avec le sentiment d'avoir accompli sa mission en remettant le pays sur la voie de la paix. Il s'était dit confiant sur le retour de la paix et de la sécurité durables dans les régions de la RDC meurtries par l'activisme des groupes armés.

A.D.



## VOIRIE

# Continuité assurée des travaux de réhabilitation de la route de Mokali

**Les tâches qui n'ont pas été arrêtées continuent selon le plan établi et le délai imparti ainsi que les moyens disponibles.**

L'administrateur directeur général (ADG) de l'entreprise Bacom, en charge de la réhabilitation de certaines artères de la ville-province de Kinshasa, dont la route Mokali, Bernard Mpemwangi, a souligné la détermination du gouvernement provincial à satisfaire la population de cette partie de la capitale congolaise. À l'en croire, les travaux effectués sur cette route en vue de faciliter la circulation des personnes et de leurs biens constituent la preuve de ces efforts déployés par l'exécutif urbain.

Depuis le week-end, en effet, les véhicules passent de nouveau sans trop de heurts sur le tronçon de près de cinquante mètres de long constituant l'ancien emplacement du fameux « *libulu manzengele* », qui était devenu un véritable goulot d'étranglement sur cette route.

## Une priorité pour le gouvernement

Pour l'ADG de Bacom approché par la presse, la route Mokali constitue une priorité pour le gouvernement provincial. Selon des précisions apportées par ce responsable, le gouverneur de la ville, André Kimbuta Yango, s'y implique personnellement



Travaux de réhabilitation de routes à Kinshasa

afin que les moyens financiers soient mis à la disposition de Bacom en vue de réaliser ces travaux- près de deux mille huit cents mètres, reliant le boulevard Lumumba au pont Mango- dans le délai fixé. À l'en croire, la capitale congolaise réalise ces travaux avec l'Office des voiries et drainage par sous-traitance avec l'entreprise Bacom.

Bernard Mpemwangi a expliqué que les travaux de réhabilitation de cette route, bien que prioritaires pour le gouvernement provincial, ne peuvent évoluer qu'au rythme du financement du Fonds d'entretien routier, qui s'occupe de la réhabilitation des routes sur toute l'étendue du pays.

## Des preuves d'efficacité

Dans ces éclaircissements, l'ADG de Bacom a noté que cette entreprise a existé avant l'avènement de l'actuel gouvernement provincial. Pour lui, la confiance faite à Bacom par André Kimbuta Yango et toute son équipe s'est fondée par les preuves faites sur le terrain par cette société. La construction pour un délai de six mois de l'amphithéâtre de l'Université de Lubumbashi en 1989 où le maréchal Mobutu devrait recevoir son diplôme de docteur honoris causa. Cette entreprise a également réfectionné, en quatre mois, la route Cecomaf, longue de deux mille huit cents mètres. La société travaille également sur la route

de Bandundu, à Kolwezi, dans le Katanga, où elle travaille avec les Chinois, etc. Cette volonté et cette efficacité affichée ont permis à cette entreprise de réaliser les travaux visibles de ce tronçon de la route de Mokali en quatre jours.

## Les plaintes de la population

Bernard Mpemwangi a rassuré la population de cette partie de la ville-province de Kinshasa sur la poursuite des travaux, qui n'ont d'ailleurs pas été arrêtés. Selon lui, ce sont les travaux d'assainissement qui ont concerné notamment le curage des caniveaux qui déversent les eaux usées à partir de l'avenue Poto-Poto jusqu'aux caniveaux

construits sur le boulevard Lumumba ont donné à la route de Mokali les aspects des travaux abandonnés. Mais, à l'en croire, ces travaux vont continuer de plus belle avec les avancements constatés notamment la pause des dalots et la construction de canalisations d'eau. Pour l'ADG de Bacom, avant les premières pluies, ces travaux seront tellement avancés que toutes les inquiétudes de la population vont trouver des réponses. Mais cela est conditionné par la libération des moyens y afférents.

Il a été rappelé qu'une correspondance du mois de juillet du Groupe de réflexion et d'action pour le développement de Mokali, adressée au ministre en charge des Infrastructures et des travaux publics avec copies à d'autres autorités du pays, a exprimé certaines doléances de la population sur ce dossier de la route Mokali. Relevant l'importance de cette route pour les populations de ce coin de Kinshasa, ce courrier a fustigé la lenteur dans la réhabilitation de cette voie et a souhaité une issue heureuse pour cette route. Face à ces inquiétudes, l'ADG de Bacom a rassuré ce groupe et toute la population de cette partie de la ville-province sur la continuité et la fin heureuse de ces travaux dans le temps imparti.

Lucien Dianzenza

## RÉSOLUTION DE LA CRISE DE L'EST

# Didier Reynders invite les pays des Grands lacs à s'impliquer

« La situation dans l'est de la RDC reste un drame permanent auquel nous devons tout faire pour apporter une solution », a déclaré le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, à son arrivée le 12 août à Kinshasa.

La visite de travail entreprise en RDC depuis le début de la semaine par le chef de la diplomatie belge s'achève ce 14 août. Didier Reynders quitte Kinshasa avec la satisfaction d'avoir accompli sa mission, celle consistant à évaluer la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba visant spécialement la stabilité de l'est de la RDC et de toute la région des Grands lacs. Au cours de cette visite qui lui a permis de rencontrer des officiels congolais chargés de cette problématique, Didier Reynders en a profité pour lancer un appel aux pays des Grands lacs en vue de leur implication dans la recherche de la paix en RDC.

Il estime que l'apport des pays voisins de la RDC dans la résolution du conflit à l'Est sera déterminant dès lors qu'ils vont se résoudre à ne plus être « une partie du problème » mais plutôt d'être réellement « une partie de la solution ». Le diplomate belge les invite donc à apporter leur pierre à l'édifice « pour qu'on puisse assurer la paix et à construire un véritable développement dans l'ensemble de la région des Grands lacs ». Il a, par ailleurs, salué les progrès réalisés



Didier Reynders

jusqu'à ce jour en mettant un accent particulier sur les réformes amorcées par le gouvernement congolais dans divers secteurs, notamment dans le domaine de la sécurité avec les dernières mises en place dans l'armée et la police. Des réformes qui s'inscrivent en droite ligne de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba signé le 24 février dernier par onze pays africains sous la houlette du secrétaire général des Nations unies.

Didier Reynders voit également dans l'intervention de différents pays de la région et des pays partenaires sous couvert de la Brigade spéciale d'intervention de la Mo-

nusco pour aider à des solutions dans l'Est, une avancée dans le processus du rétablissement de la paix dans l'ex-Kivu. « Je suis très heureux de voir le développement des réformes à l'intérieur de la République démocratique du Congo. Les concertations nationales qui vont démarrer dans les prochaines semaines constituent un élément important de pouvoir montrer clairement que ce processus est en cours et que l'on peut aborder l'ensemble de sujets dans un véritable dialogue national », a-t-il déclaré.

Alain Diasso

## PRÉVENTION DES GROSSESSES PRÉCOCES

# Des journalistes formés sur la planification familiale

Les grossesses précoces sont devenues monnaie courante dans la ville de Kinshasa. Par manque d'éducation et d'information, les jeunes filles se font engrosser et ces grossesses précoces sont à la base de l'augmentation de taux de mortalité dans cette tranche d'âge.

Pour prévenir les grossesses précoces chez les jeunes filles, l'ONG C-Change en partenariat avec le ministère de la Santé publique a ciblé les journalistes et les responsables des ONG pour les sensibiliser sur ce phénomène et ces derniers, à leur tour, vont répercuter ce message aux jeunes à travers leurs canaux d'information. C'est ainsi que l'ONG vient d'organiser un atelier d'information au centre diocésain de Kinshasa pour fournir aux professionnels des médias des informations fiables sur la planification familiale.

Plusieurs thèmes ont été décortiqués par les experts en planification familiale dont l'importance de la planification familiale dans la prévention des grossesses chez les adolescents, sujet développé par Flora Chirwisa, la responsable de la planification familiale à C-Change. La planification familiale demeure une stratégie efficace pour réduire et prévenir les grossesses précoces et, par ricochet, réduire le taux de mortalité. Pour Flora Chirwisa, il est grand temps que les jeunes aient une éducation en planification familiale ce qui permettra de prévenir les grossesses précoces car ces jeunes meurent souvent suite aux hémorragies qui surviennent avant, pendant ou après l'accouchement « parce que la maturation des hormones susceptibles de maintenir et protéger la grossesse est encore inachevée ». Elle a invité les journalistes à publier des articles et à diffuser des informations sur le mode de prévention d'une grossesse précoce, les complications que de telles grossesses peuvent provoquer et sur le changement des comportements sexuels.

Au-delà de l'information, indique Flora Chirwisa qui s'adresse aux journalistes, vous êtes appelés non seulement à dénoncer de mauvaises pratiques sexuelles mais aussi interpellé la communauté congolaise sur la planification familiale « parce qu'elle est une stratégie très efficace pour le développement d'un pays et la maîtrise de la démographie. En outre, elle améliore la santé des adolescents. Raison pour laquelle il est impérieux de promouvoir le droit des jeunes à l'information ».

Aline Nzuzi



## MONDIAL 2014

## Vingt-neuf Léopards convoqués contre le Togo

**Le sélectionneur intérimaire de la RDC, Santos Muitubile, a fait appel à ces joueurs pour le déplacement de Togo, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014. On note le retour de Matumona Zola Rumm dans le groupe et la convocation des jeunes Marcel Tisserand de Monaco et Hervin Ongenda du Paris Saint-Germain.**

Les Léopards de la RDC ont déjà été éliminés de la course pour la qualification à la Coupe du monde de football Brésil 2014, bien avant la dernière journée des éliminatoires. Troisième du groupe I avec six points derrière la Libye (neuf points) et le Cameroun (dix points), la RDC jouera en dernière journée contre le Togo en septembre. C'est une rencontre sans réel enjeu, mais qui sera une sorte de répétition pour les deux sélections. Du côté congolais, cette rencontre pourrait permettre au staff technique, encore intérimaire avec Santos Muitubile - depuis le départ de Claude Le Roy -, de donner la chance aux jeunes joueurs évoluant au pays et à l'étranger de fêter leur



Ongenda lors de l'amical entre PSG et Barcelone

première sélection. Aussi Santos Muitubile a-t-il remis au secrétariat de la Fédération congolaise de football association (Fécoba) une liste des vingt-neuf joueurs retenus. Sur cette liste publiée le 12 août, l'on retrouve le jeune espoir franco-congolais, Hervin Ongenda qui a fait une belle pré-saison au Paris Saint-Germain, et aussi le jeune international U20 congolais, Marcel Tisserand, capitaine des Léopards au tournoi international de Toulon en juillet 2013 et qui s'est aussi révélé à

l'AS Monaco avec deux buts inscrits lors des matchs de préparation du club de la principauté avant l'ouverture du championnat. Exclu de la sélection par l'ancien sélectionneur Claude Le Roy après la CAN 2013 en Afrique du Sud, Rumm Matumona Zola, actuellement à Primeiro d'Agosto d'Angola (et qui pourrait revenir à Mons en Belgique au

mercato d'hiver), retrouve la sélection, alors que le gardien de but Robert Kidiaba de Mazembe ne fait pas partie du groupe.

Les vingt-neuf joueurs retenus sont les gardiens de but Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique), Lomboto Herve (V.Club) et Kanyinda Tshimi (AS Dragons) ; les défenseurs Issama Mpeko (V.Club), Kasusula Kirisho (Mazembe), Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique), Cédric Mongongu (TG Évian/France), Tisserand Marcel (Monaco/France), Ebunga Nsimbi (V.Club), Joël Kimwaki (Mazembe), Beaubo Ungenda Muselenge (DCMP), Thierry Kasereka (V.Club) et Bangala Litombo (DCMP). Et l'on n'est pas certain que ces deux binationaux honoreront leur première sélection avec les A de la RDC; car certains de ces jeunes formés en Europe ont souvent réservé une fin de non-recevoir à l'appel de la RDC.

Les milieux de terrain appelés par Santos Muitubile sont Matumona Zola Rumm (Primeiro/Angola), Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre), Cédric Makiadi (Fribourg/Allemagne), Distel Zola (Havre/France), Lema Mabidi (V.Club), Patrick Ilongo Ngasanya Saddam (Mazembe), Ty-



Marcel Tisserand de Monaco

chique Ntela Kalema (AS Léopards de Dolisie/Congo Brazzaville) et Mukoko Mayayi (DCMP). Huit attaquants concluent la liste de Santos Muitubile, à savoir Trésor Mputu (Mazembe), Kabamba Mukundji (Sanga Balende), Manzombi (Dragons), Kabangu Kadima (FC MK), Dieumerci Mbokani (Dynamo Kiev/Ukraine), Mubele Ndombe (V.Club), Éric Bokanga (Mazembe) et Hervin Ongenda (PSG/France).

Martin Enyimo

## HOMMAGE

## Alain Moloto décoré à titre posthume

**La veuve et les orphelins ont reçu des mains du chancelier des ordres nationaux, le général de brigade Shulungu Nembeso Otoko, un brevet en plus de la médaille d'or des Arts, sciences et lettres décernée au défunt le 13 août.**

La remise de la médaille d'or était l'avant-dernière cérémonie des huit qui se sont succédé mardi dans le cadre du programme des cultes d'ac-

tion de grâces des obsèques de l'admirateur Alain Moloto. Ponctué par une série d'interprétations de Gael, le programme de la journée s'est déroulé autour d'un culte spécial. Dans la brève biographie qu'il a livrée, Georges Ntumba a souligné que le défunt, quoique natif de Kisangani, était originaire de la province de l'Équateur. Le témoignage de la veuve qui a suivi cette adresse pu-

blique était fort révélateur sur la vie spirituelle de son feu époux.

L'illustre disparu dont la profondeur transparaisait au travers de ses écrits avait dans les derniers moments de sa vie vécu une série d'expériences surnaturelles. Christine Moloto a évoqué une vision fréquente d'anges qui le portaient à désirer intensément quitter ce monde. La réalisation de la volonté de Dieu, disait-il, était la meilleure chose qu'il souhaitait alors affirmant que « *Le Seigneur était au contrôle de toutes choses* ». Faible qu'il était dans sa chair, il était de plus en plus fort dans son esprit, a expliqué la veuve. La prédication du pasteur Ngalasi, présenté comme le père spirituel du défunt, a reposé sur trois textes bibliques. Il a succédé au second témoignage livré par l'apôtre Aifa Ntumba. Cette dernière est revenue sur les circonstances de la



La veuve Christine Tshiabu Moloto donnant son témoignage (Photo Kokolo)

conversion d'Alain Moloto. La déclaration de veuvage, cérémonie qui a réuni une dizaine de pasteurs autour de la veuve et des orphelins, a permis de libérer la veuve de tout engagement avec le retrait de son alliance de son annuaire. À son issue, il a été déclaré qu'elle était libre de se marier à nouveau si elle le désirait. Les offrandes récoltées lors de ce culte ont été remises à la famille

explorée. Et il s'en est suivi une prière à destination de la famille élargie du disparu conduite par sa mère et de celle de la veuve. Dans son oraison funèbre, le président de l'Association des musiciens chrétiens du Congo, Patrice Ngoy Musoko, s'est réjoui qu'au travers de l'œuvre pastorale d'Alain Moloto, Gael a permis l'éclosion de talents qui perpétueront son œuvre.

Nioni Masela



Le pasteur Ngalasi en pleine prédication (Photo Kokolo)

Première banque de proximité en RDC

www.biac.cd

**Banque Internationale pour l'Afrique au Congo**

87 Boulevard du 30 juin Kinshasa / Gombe, Tél. : +243 (0)81 555 4000

Nous sommes tous



# Le football congolais, une progression à entretenir

**En l'espace d'une année, le football congolais a fait un retour au tout premier plan, comblant ainsi l'absence de résultats qui durait depuis des années.**

Que font les autres pour arriver à de bons résultats ? Est-il normal qu'un pays dit de football comme l'est le Congo puisse voir sa meilleure performance en sélection dater de plus de 40 ans et plus de 30 ans en clubs ? Ces questions hantent l'esprit des Congolais depuis toujours. D'autant que la dernière participation des Diables rouges à une phase finale de la Coupe d'Afrique remonte à plus de douze ans. Mais depuis quelques mois, les choses bougent. Le football congolais vit des moments de gloire grâce aux résultats enregistrés de novembre 2012 à nos jours par les équipes nationales et les clubs engagés dans les différentes compétitions internationales.

**Duel à distance entre les champions d'Afrique de 1972 et les vice-champions de 2012**

Les Diables rouges sont sur la bonne voie. En dépit du faux pas à domicile enregistré le 15 juin au stade municipal 0-1 devant les Étalons du Burkina Faso, vice-champions d'Afrique, ils conservent la main dans les éliminatoires de la Coupe du Monde qui se jouera en 2014 au Brésil. C'est l'unique match perdu par le Congo en cinq sorties. Cette performance le place à la tête de son groupe avec dix points, suivi du Burkina-Faso 9 points, du Gabon



Le 25 novembre 2012 à Dolisie, l'AC Léopards de Dolisie égalait l'exploit de Cara en 1974. (© DR)

et du Niger. Il doit s'imposer le 7 septembre à Niamey contre le Niger pour ne pas dépendre du résultat du match Burkina-Faso-Gabon qui se jouera le même jour à Ouagadougou. Cette victoire lui ouvrira les portes du dernier tour des éliminatoires aux dépens des Étalons. La dernière phase mettra aux prises les dix meilleures équipes du tour précédent. Les cinq vainqueurs des confrontations en aller-retour représenteront l'Afrique au Brésil.

Les locaux montrent le chemin. Les Diables rouges locaux ont rendu leur fierté au Congo. Ils se sont, en effet, qualifiés pour la première fois à la phase finale de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) après deux échecs successifs. Les Congolais se sont imposés le 28 juillet au stade Denis-

Sassou-N'Guesso à Dolisie 1-0 devant les Léopards de la République démocratique du Congo, après leur défaite 1-2 à Kinshasa. Privés d'une compétition africaine juste après leur dernière qualification en 2000, ils se sont appuyés sur le Chan pour marquer treize ans après leur retour sur l'échiquier continental. Cette qualification a été toute fois facilitée par l'élimination anticipée des Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine qui s'étaient retirés de la compétition à cause de problèmes financiers alors que ces derniers devaient affronter les Diables rouges à l'entame de la compétition. La phase finale du Chan se disputera en 2014 en Afrique du Sud. Les Congolais ont cinq mois pour peaufiner leur préparation avec d'autres bonnes équipes du continent dont les ambitions dépassent le cadre d'une simple figuration. La Fédération congolaise de football et la direction générale des Sports ont été instruites par le ministre des Sports et de l'Éducation physique d'élaborer un ambitieux programme de préparation pour que les Congolais aillent le plus loin possible dans cette compétition.

**L'AC Léopards de Dolisie continue à hisser haut le drapeau congolais**  
Pour leur première expérience en Ligue africaine des champions, les Fauves du Niari mènent le peloton de tête à égalité de points avec Orlando Pirates. La formation sud-africaine devance les Congolais au goal différence particulier. Du fait qu'il est placé dans le groupe de la mort avec les deux géants égyptiens, les observateurs ne donnaient aucune chance au club de Dolisie. Mais au fil des matchs, il confirme bien sa place dans la cour des grands, brisant le mythe. L'AC Léopards de Dolisie a rappelé aux Congolais les souvenirs de Cara 1974 en remportant l'an dernier la Coupe africaine de la Confédération. Les Fauves du Niari continuent à tirer vers le haut le football congolais par la stabilité de ses résultats. Ce qui place le pays parmi les douze meilleurs du continent, selon la correspondance de la

de cas non prévu reconnaît heureusement cette latitude à la Fécofoot, qui en fera autant pour la Coupe du Congo. Ici encore outre le vainqueur, il s'agira de trouver un deuxième représentant suivant des critères à déterminer. » L'autre représentant congolais engagé en Coupe africaine de la Confédération n'avait pas déçu, loin s'en faut. Les Diables noirs ont pour la première fois atteint les huitièmes de finale de la compétition africaine, brisant ainsi la malédiction qui les poursuivait à l'étape des préliminaires.

**Des mesures pour préserver les acquis**

Le Congo qui a gagné plus d'équipes en compétitions africaines devrait tout faire pour tenir cette position par la stabilité des performances des clubs congolais. Car les contre-perfor-



Les Diables rouges seniors ont la lourde mission de battre le Mena du Niger le 7 septembre à Niamey. (© DR)

clubs. Le Congo aura en 2014 deux représentants en Ligue africaine des champions et deux autres en Coupe africaine de la Confédération. La Fécofoot va procéder à l'adoption par le Comité exécutif des textes réglementant les compétitions nationales, notamment le championnat national direct Ligue 1, et la Coupe du Congo.



Les Diables rouges locaux qualifient pour la phase finale du Chan. (© DR)

« Cela s'entend aisément puisque pour le cas du championnat national direct Ligue 1, il est expressément établi que l'équipe déclarée championne représente le Congo à la champion's league selon l'article 19. Aujourd'hui la nouvelle donne qui exige que Congo dispose plus de représentants amènerait le Comité exécutif de la Fécofoot à donner une réponse idoine », a déclaré le président de la Fécofoot. Jean-Michel Mbono a ensuite ajouté : « Le règlement de la compétition du championnat national au titre

de ce qui se passe sous d'autres cieux. Ce n'est que de cette façon que le Congo réussira à préserver ses acquis. Tout n'a pas été rose pour autant. Chez les cadets, les Diables rouges n'ont pu défendre leur médaille de bronze obtenue en 2011 au Rwanda. Les Congolais ont quitté la Coupe d'Afrique des Nations du Maroc dès le premier tour. Bilan : deux matchs respectivement contre la Côte d'Ivoire et le Ghana puis une cuisante défaite 0-7 face au Nigeria. Les cadets congolais n'ont pas réussi comme en 2011 à se qualifier pour le mondial 2013.

**James-Golden Éloué**

## FINALE DE LA COUPE DU CONGO

### Les supporters exhortés au fair-play

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean-Michel Mbono, a invité les fans des équipes finalistes à mettre une croix sur les comportements antisportifs pour que la fête du football à Djambala soit belle.

Les supporters de Diables noirs et l'AC Léopards de Dolisie ont intérêt à jouer leur partition afin que la messe de la finale de la Coupe du Congo soit dite en beauté. Telle est l'invite sportive de Jean-Michel Mbono. De la sorte, la finale de l'édition 2013 de cette compétition ne devrait donc souffrir d'aucune entorse. Surtout si les résultats qui en découleront sont acceptés par tous dans un esprit de fair-play. Une conduite honnête visant à respecter la dignité du vainqueur et du vaincu est de mise.

Les officiels sont, quant à eux, tenus à l'impartialité, laissant la victoire choisir librement son camp. « Autant la Fécofoot se réjouit du comportement exemplaire et digne des équipes finalistes de l'édition 2013 de la Coupe du Congo, autant elle demande un effort supplémentaire aux dirigeants et supporters des équipes pour être dans les limites de l'épreuve pour la présente édition », a déclaré Jean-Michel Mbono avant de souligner que la Fécofoot fondait son espoir sur le bon sens, le patriotisme et le fair-play de l'ensemble des acteurs concernés. Ces derniers, à en croire Jean-Michel Mbono, devraient faire de leur mieux pour replacer la Coupe du Congo de football dans sa dimension réelle de vecteur d'union des masses et de brassage de la jeunesse.

Pour rappel, la finale entre Diables noirs et AC Léopards de Dolisie, dans la version hommes, sera précédée de celle qui opposera AC Léopards de Pointe-Noire à FC La Source, dans la version féminine. Les mêmes équipes dans les deux versions sont mises devant un nouveau duel puisqu'elles se sont affrontées à cette étape de la compétition lors de l'édition passée de la Coupe du Congo. Le spectacle sera donc au rendez-vous pour agrémenter les festivités du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo dans le chef-lieu du département des Plateaux.

**Rominique Nerplat-Makaya**



## DISPARITION

# Décès du député Gabriel Longobé

Le député de la circonscription électorale unique de Loukoléla, dans le département de la Cuvette, Gabriel Longobé, est décédé le 12 août à Brazzaville des suites d'un malaise cardiaque.



Né le 5 janvier 1955 dans une bourgade du district de Loukoléla, Gabriel Longobé était juriste de formation. Il dispensait des cours de droit à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. De 1998 à 2007, il avait assuré les fonctions de secrétaire général de la présidence de la République. Après ce poste, il s'est vu confier la lourde charge de contrôleur général d'État de 2007 à 2011.

Ayant assuré les fonctions de secrétaire permanent de la commission chargée d'élaborer le nouveau Code des marchés publics, ses contributions au sein de cette structure ont satisfait les autorités congolaises qui l'ont nommé président du conseil de régulation de l'autorité de régulation des marchés publics. Poste qu'il occupa jusqu'en 2012.

À la faveur des dernières élections législatives, il est élu député de Loukoléla dès le premier tour de scrutin. Sur le plan associatif, il était président du Club Réalités et Perspectives qu'il fonda en 1995. Il laisse une veuve et quatre enfants.

Roger Ngombé

## MALI

## Des défis à relever attendent le nouveau président

**'ancien Premier ministre malien, Ibrahim Boubacar Keïta, dit IBK, 68 ans, a remporté le second tour de l'élection présidentielle. Son adversaire, Soumaïla Cissé, a créé la surprise le 12 août en reconnaissant sa défaite sans attendre la publication des résultats officiels du scrutin.**

Le nouveau président devra, après son investiture prévue au mois de septembre, prendre les mesures qui s'imposent pour redonner confiance à des Maliens traumatisés et divisés par la profonde crise politique et militaire que leur pays a connue. Il aura notamment pour mission de redresser le pays, restaurer l'autorité de l'État et l'intégrité du territoire national en tenant compte des réalités de chaque région. Pour cette ambitieuse mission, IBK peut déjà en partie compter sur le soutien de la communauté internationale qui a déjà promis une aide de 3,2 milliards d'euros à son pays. En ce qui concerne la restauration de l'autorité de l'État, le plus dur à faire concerne le Nord-Mali où les Touaregs attendent que Bamako accorde l'autonomie à cette région appelée Azawad. En attendant de prendre officiellement ses fonctions, IBK a déjà fait savoir qu'il mettrait en place un gouvernement de large union nationale pour faire face à ces immenses défis. Il a à plusieurs reprises indiqué que sa première tâche serait la réconciliation nationale, en particulier avec la minorité touarègue qui a milité et continue de réclamer le statut d'autonomie pour le nord du pays et quelque fois revient sur la création d'un autre État dans cette partie.

À l'issue du premier tour du 28 juillet, IBK avait obtenu 39,79% des voix, contre 19,70% pour son rival. De cette manière, il était

présenti vainqueur du second tour. Cette position de favori a été confortée par le ralliement de 22 des 25 candidats éliminés, dont la majorité avait obtenu moins de 1% des suffrages. Au second tour, l'ancien ministre des Finances, Soumaïla Cissé, 63 ans, a n'a pas attendu longtemps pour annoncer sa défaite dès qu'il a appris que des estimations portant sur deux tiers des bulletins dépouillés donnaient une très large avance à IBK. D'après les observateurs na-

crise débutée en janvier 2012 par une offensive des rebelles touarègues du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) dans le nord du pays. Ce groupe a été ensuite mis en fuite par des mouvements criminels armés liés à Al-Qaïda qui en ont pris le contrôle à la suite du coup d'État militaire du 22 mars 2012. Ces groupes djihadistes seront finalement chassés de cette région par l'intervention militaire française dans le cadre de son opération dé-



Ibrahim Boubacar Keïta

tionaux et internationaux, comme ceux de l'Union européenne, l'élection présidentielle malienne représente un succès non seulement pour les organisateurs mais aussi et surtout pour la France qui a encouragé le régime de transition à Bamako à tenir ce scrutin en dépit des menaces proférées de toutes parts par les islamistes. IBK prend la tête du Mali après que son pays a connu 18 mois de

nommée Serval avec l'appui des forces africaines. Par ce conflit, le Mali a été plongé dans une récession et une pauvreté sans précédent. Des milliers de Maliens ont alors quitté leur pays pour se réfugier à l'étranger, d'autres ont été forcés de fuir les combats en direction de Bamako, la capitale, et ailleurs.

Nestor N'Gampoula

## MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

## Listes des projets pour le département des Plateaux

**À la faveur de la municipalisation accélérée des Plateaux, plusieurs projets seront exécutés dans les onze districts du département. Pour être menés à bien, l'ensemble de ces travaux en cours et à venir nécessite un financement de l'ordre de 438 milliards (1).**

**Au titre des grands travaux, il s'agit de :** l'aménagement et le bitumage des chaussées aéronautiques de l'aéroport de Djambala, la construction du pavillon présidentiel et de l'aérogare, le bitumage des voiries urbaines de cette ville sur 22,5 kilomètres, ainsi que la construction du palais présidentiel ; l'aménagement et le bitumage des voiries urbaines de Gamboma ; la construction des sièges de la préfecture des Plateaux, du conseil

départemental, du stade de Djambala et d'une nouvelle usine d'adduction d'eau à Djambala par captage sur la rivière Mpama avec réhabilitation de l'existant ainsi que la construction du système d'adduction d'eau dans tous les chefs-lieux de district ; la densification du réseau d'électricité de Djambala et l'électrification des autres villes du département ; la construction des hôtels de ville de Djambala, Lekana, Ollombo, Ongogni, Ngo et Abala ; la construction des sièges des sous-préfectures de Djambala, Gamboma, Lekana, Mpouya, Ngo, Ollombo, Ongogni, Abala, Allembé, Makotipoko et Mbon ; la construction de logements sociaux et l'équipement de la gare routière de Djambala ; la construction de l'hôtel de référence de Gamboma, de la maison

d'arrêt, de l'hôtel de police et du tribunal de grande instance ; la construction de l'hôtel du plan et de l'aménagement du territoire ainsi que les casernes militaires de Djambala ; la modernisation de l'école des sous-officiers de Gamboma ; la construction des logements de tous les maires et sous-préfets à travers tout le département ; la construction et l'équipement de la Maison de la femme à Djambala ; la construction de marchés modernes à Djambala et Gamboma.

**Au plan des projets dits préfectoraux, il s'agit de :**

la construction et l'équipement des résidences de fonction des autorités locales ; la réhabilitation, l'extension et l'équipement des établissements d'enseignement primaires et secondaire as-

sortis des logements du personnel ; la construction, la réhabilitation, l'extension et l'équipement des centres de santé intégrés dans les chefs-lieux de district avec des logements du personnel ; la construction et l'équipement des logements des magistrats, des commissaires de police assortis des logements de fonction, de la légion et des brigades de gendarmerie avec logements de fonction, des logements des directions départementales de l'aménagement du territoire et du développement local ; la réhabilitation des bureaux de poste, logements des directions départementales de l'économie, du plan et de la statistique et l'aménagement des sites touristiques ainsi que la réhabilitation, l'extension et l'équipement de la direction départementale de la cul-

ture et la maison de la culture à Djambala ; la réhabilitation des logements administratifs.

**Concernant les routes interurbaines, il s'agit de :**

la réhabilitation de la route Ngo-Djambala-Lekana, longue de 165 kilomètres ; l'aménagement et le bitumage de la route Ngo-Mpouya, longue de 57 kilomètres, et Ollombo-Abala, longue de 51 kilomètres ; la réhabilitation et l'élargissement de la route nationale n° 2, tronçons Etsouali-Ngo, 60 kilomètres, et Gamboma-Ollombo, 70 kilomètres ; la poursuite de la construction des lignes THT dans un premier temps vers Lekana, Abala et Ongogni sans oublier l'aménagement d'autres routes intérieures par le fonds routier.

(1) Source DGGT